

Sommaire

Ma, ta, sa ville..., p. 2

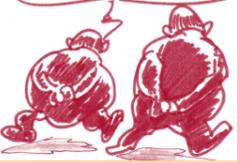
Un maire peu Luisant, p. 4

Les Vauroux agonisent, p. 5

Prisons : la honte, p. 7

Le bilan de Chirac, p. 8

BON, T'AS PIGÉ ?
 LA PROCHAINE FOIS,
 TU N'OUBLIES PAS D'INTER-
 NER LES TÉMOINS AUSSI !



«Au nom du peuple français»
Gouache K.O. au 2^e round

Jeudi 19 janvier 2006, *Energies Citoyennes* et *L'Aiguillon* ont remporté une nouvelle victoire judiciaire. «Au nom du peuple français», la Cour d'appel de Versailles a annulé le jugement du Tribunal de grande instance de Chartres du 27 avril 2005 dans l'«affaire Vincent Gouache» et condamné ce dernier aux dépens.

En mars 2004, sur la base de deux témoignages directs de la scène enregistrés au commissariat de Chartres, *L'Aiguillon* avait révélé que l'attaché parlementaire du député-maire de Chartres avait agressé une Chartreuse (parce qu'elle avait tenté de détériorer sa voiture en stationnement irrégulier), une dame qu'il avait projetée au sol et qui avait été assommée et ensanglantée. Par la suite, Vincent Gouache avait engagé une procédure civile (et non pénale, afin d'éviter une publicité tapageuse) en diffamation. A la surprise générale, le TGI de Chartres lui avait donné raison et condamné *EC* à payer 2.500 euros de dommages et intérêts plus 1.300 euros pour frais d'avocat. Devant tant d'injustice, *EC* avait cassé sa tirelire pour saisir la Cour d'appel, également sollicité la solidarité de ses membres et sympathisants pour continuer à aiguillonner.

L'audience d'appel du 5 décembre 2005 apportait l'espoir. Côté *EC*, une plaidoirie en béton articulée en sept motifs d'annulation du jugement de 1^{ère} instance. Côté Gouache, une diatribe aussi vaine que désordonnée de son avocate, avec cette conclusion : *Energies Citoyennes* est tellement accablé par les ennuis judiciaires qu'il en est

réduit à mentir à la porte des collègues et lycées chartrains !!! Et, juste après l'audience, le représentant du Ministère public qui glisse à l'oreille de notre avocat : «Maître, votre dossier est excellent...».

Effectivement, les trois magistrats d'appel n'ont pas vu Gouache en peinture. Elles ont considéré que le jugement défavorable à *EC* du 27 avril 2005 devait être annulé : dans son assignation en justice contre *EC*, Gouache n'avait pas mentionné le texte de loi applicable à sa demande de poursuite pour propos diffamatoires. Du coup, *Energies Citoyennes* va récupérer 3.500 euros «investis» dans cette lamentable histoire. Cependant, notre satisfaction est teintée d'un regret : le premier de nos arguments ayant été jugé suffisant, la Cour d'appel a débouté Gouache sans se prononcer sur les attestations mensongères et contradictoires du maire de Chartres et de son directeur de cabinet.

Pour le reste, les lecteurs de *L'Aiguillon* se réjouiront de savoir qu'à ce jour leur canard a triomphé définitivement dans trois combats judiciaires sur quatre. Une autre affaire sera jugée courant 2006 : celle engagée en mai 2004 par Jacques Morland pour se venger de *L'Aiguillon* qui l'a fait condamner deux fois pour prises illégales d'intérêts. Morland réclame 33.500 euros de dommages et intérêts à *Energies Citoyennes* pour une prétendue contrefaçon du logo de la ville de Lucé. Sans doute la lutte finale.

Gérard Leray

**Ils ont tué
 la piscine
 des Vauroux !**

Mercredi 18 janvier 2006, vingt-sept membres du Conseil Communautaire de l'agglomération chartraine ont voté en faveur d'une délibération retirant la gestion des piscines du domaine de compétence de Chartres Métropole. Plus deux abstentions* et douze oppositions**. Concrètement, cela signifie la mort de la piscine des Vauroux, que la collectivité présidée par Jean-Pierre Gorges refuse de rénover, au motif que le maintien des Vauroux risquerait de contrarier l'équilibre financier de «son» projet de centre nautique pharaonique à quarante millions d'euros qu'il veut faire construire à Chartres, sur le flanc oriental de l'agglomération. Il faudra se souvenir des noms des fossoyeurs des Vauroux pour les échéances électorales de 2007 et 2008.

Chartres : Jean-Pierre Gorges, Robert Boulanger, Karine Dorange, Xavier Ducasse, Elisabeth Fromont, Daniel Guéret, Elisabeth Jouachim, Franck Masselus, Alain Malet, Pascal Michau, Philippe Michel, Yves Naudin, Michel Teilleux.

Lucé : Jacques Morland, Monique Hardonnière, Boris Minsky, Olivier Laurans, Christiane Poyer, Alain Poyer, Jean-Claude Maini.

Luisant : Wilson Valor, Olivier Dupuy, Thierry Gautrin, Jean Talbot.

Le Coudray : Dominique Soulet, Hubert Gauvin, Hervé Le Nouvel.

* Les deux abstentionnistes sont Christian Gigon et André Taillandier, de Champhol.

** Ceux qui ont dit «NON» : Jean-Jacques Chatel, Frédéric Pigeard, Dominique Edmond, Maryse Legrand, Sylvie Legendre, Jacqueline Vinsot, de Mainvilliers ; Roger Goudet, de Luisant ; Jean-Pierre Reschoeur, Nicolas André, Monique Boulet, Lise Pouthier, de Lèves ; Didier Herche, de Champhol.



Allo maman homo !

Ce matin, je suis d'humeur nauséuse. Oh, ce n'est pas le virus de la «gastro» qui est arrivé jusque chez moi ! Non, j'ai simplement lu le «Manifeste parlementaire pour la défense du droit fondamental de l'enfant d'être accueilli et de s'épanouir dans une famille composée d'un père et d'une mère». D'abord, j'ai eu très peur, je me suis dit : fichtre, on va interdire la maternité hors mariage et confier aux services sociaux les enfants des veufs et des veuves... Je vous rassure, quand on lit bien ce texte, il est uniquement une diatribe contre l'homoparentalité. Au passage, en signant ce manifeste, ceux-là même qui se drapent dans leur rôle de défenseurs de l'intérêt de l'enfant veulent laisser quelques milliers de mômes naître et grandir dans un total vide juridique. Remarquez, ce fut très longtemps le cas des enfants nés hors mariage...

A mon modeste niveau, lorsque je m'interroge sur l'intérêt de l'enfant, je me dis que ça doit être agréable d'être élevé par des parents aimants et qui œuvrent pour son bon développement. Je ne vois là rien d'incompatible avec des choix d'orientation sexuelle et

je n'ai jamais vu aucune étude affirmant que des hétéroparents seraient de meilleurs parents que des homoparents ; je ne vois que des parents.

Ce texte est signé par des parlementaires bien connus pour leur «tolérance» : Etienne Pinte, député-maire de Versailles et militant acharné en faveur de la double peine, Christian Vanneste, député du Nord, condamné le 24 janvier pour «injures homophobes» après avoir notamment déclaré que l'homosexualité est une «menace pour la survie de l'humanité» ; mais aussi par Alain Marleix, député du Cantal, heureux papa d'Olivier, l'ancien Directeur Général des services au Conseil Général d'Eure-et-Loir ; sans oublier Jean-Charles Taugourdeau, député du Maine-et-Loire, fils de feu Martial, ancien Président du Conseil Général eurélien. Vous allez me répondre qu'on n'est pas responsable de sa famille (rassure-toi maman !)... Soit, mais je constate qu'il est des familles, surtout des familles politiques, où l'on est plus enclin à l'intolérance que d'autres !

Je ne vais pas développer les pedigrees des 174 signataires (tous de droite,

essentiellement UMPistes !). Tout de même, je ne résiste pas à l'envie de vous citer encore deux noms : Gérard Hamel (député-maire de Dreux) et Joël Billard (sénateur) en remplacement de Martial Taugourdeau décédé en 2001. Alors, à quelques mois des prochaines échéances électorales, faisons tomber les masques. Ceux qui souhaitent une véritable égalité vont pouvoir choisir en connaissance de cause... Ah, j'oubliais les homos ont encore le droit de vote !

Dominique Chéron

NB : Des dizaines de milliers d'homosexuels furent déportés par les nazis pendant la seconde guerre mondiale. Le nombre de 210 Français déportés pour homosexualité est sans doute sous-estimé : tous les dossiers n'ont pas été retrouvés et, après la guerre, peu d'homosexuels firent connaître la raison de leur déportation. L'origine de cette déportation est bien le racisme : pour les nazis, l'homosexualité était un délit parce qu'elle empêchait la reproduction de la race germanique. La volonté sociale de combattre aujourd'hui l'homophobie rencontre heureusement la résurgence de la mémoire d'une déportation oubliée.

**La Fête de L'Aiguillon aura lieu
 samedi 20 mai 2006**

sur le site champêtre de la Grange aux Quatre Vents à Lèves, pour la quatrième année consécutive.



La 7^{ème} Assemblée Générale annuelle de l'association *Energies Citoyennes* aura lieu vendredi 24 mars 2006 à la salle des élus de l'opposition aux abbayes de Saint-Brice à Chartres. Au programme, à partir de 19 heures 30, rapports moral et financier d'EC, élection de la nouvelle ou du nouveau président (pour un an) et organisation de la stratégie de l'association pour les prochaines échéances électorales.

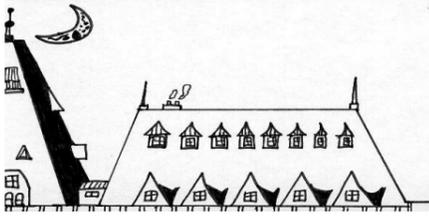
MATA SA VOTRE VILLE...

Le numéro 56 de *Votre Ville*, premier numéro de l'année 2006 ne faillit pas à la tradition : distribution de cadeaux à toutes les pages avec en prime de multiples photos de nos élus, un vrai magazine people. Derrière chaque mot, chaque portrait, on croit entendre : «Regardez comme nous sommes beaux, intelligents, dynamiques, regardez ce que nous réalisons avec votre argent». Gare à la gueule de bois, camarades ! Seule note d'humour (involontaire ?) de cet exemplaire, le CD ou DVD figurant sur la couverture en bas à droite, dont le titre résume à merveille le contenu de la revue : BLA BLA BLA... Pour ne pas me perdre à nouveau dans toute cette logorrhée électoraliste, je me contenterai, cette fois, de souligner quelques perles qui évitent l'endormissement autrement inélectable.

Page 3. Edito du petit timonier. Au milieu de projets que les Chartrains connaissent par cœur, notre maître nous enjoint de nous tremousser en l'honneur de François Séverin Marceau, sans doute souhaite-t-il qu'on se détende un peu ? «Vous danserez à l'occasion de la remise en place de la statue du général Marceau sur la place des Epars». Si je veux... et je ne vois pas en quoi la remise en place de la statue du général Marceau pourrait me rendre heureux au point de sauter ou bondir. Notons néanmoins cette volonté de changement car, pour l'heure, la pratique municipale est plus à la contredanse qu'à la danse.

Page 4. Elisabeth Fromont, adjointe chargée de l'action sociale, de la famille et du logement. A un moment donné, l'adjointe parle de «renouvellement urbain de Beaulieu». On renouvelle le parc de logements mais les gens ? Renouvelés aussi car l'habitat prévu ne semble pas à destination du premier prolétaire

venu ? Ça risque de mixer fort socialement à Beaulieu. Et pourquoi n'évoque-t-on pas la mixité sociale pour le centre-ville ? Ce serait un geste politique fort. Ce n'est pas à l'ordre du jour, dommage. Il ne reste plus qu'à espérer que ces opérations seront menées avec la plus parfaite urbanité.



Page 7. Logement social : trois questions à JPG. A ce propos, dégustons un petit florilège de pensées gorgiennes. «C'est pourquoi les logements que nous sommes en train de construire aux Hauts-Saumons qu'ils soient privés ou sociaux, présenteront le même aspect». «...il manque à Chartres beaucoup de logements intermédiaires, une catégorie située entre les logements privés de grand standing et les logements sociaux proprement dits». «Car l'ambition normale d'un homme ou d'une femme est de devenir propriétaire de son logement». «Mon vrai rêve serait que tous les français, et d'abord tous les Chartrains deviennent propriétaires». Donc, si j'ai bien compris, il existera dans le quartier des Hauts-Saumons des logements privés et des logements sociaux qui présenteront le même aspect. Attention JPG, c'est le début du communisme ! «Seul le loyer des seconds sera différent». Alors là, je n'y pige plus rien, car enfin il faudrait être idiot pour payer cher un loyer d'appartement alors qu'il existe le même avec un loyer modéré. Ou alors cela permettra aux riches qui habiteront

les logements privés de ne pas être ennuyés par les pauvres qui seront regroupés dans les logements à petits loyers. Ce serait une version contemporaine de la séparation entre le bon grain et l'ivraie. Et les logements dits intermédiaires, quel aspect ils auront ? De toute façon, RMistes, intérimaires, précaires de toutes sortes, écoutez votre maire, ayez de l'ambition, devenez propriétaires ! Certes, quand on sait que le prix des logements (+70% en sept ans) a augmenté bien plus vite que les salaires (+24% durant la même période), il faudra beaucoup de courage en plus de l'ambition. Mais le rêve n'est pas interdit. Et pendant qu'on rêve, on ne brûle pas des voitures.

Page 8. La promotion de Chartres. Michel Teilleux, un des propagandistes en chef de la ville embauche : «...les Chartrains sont de plus en plus fiers, de plus en plus désireux de faire partager ces lieux qui font leur quotidien et qui sont une révélation esthétique pour les nouveaux visiteurs. Chaque Chartrain devient ainsi un ambassadeur pour la promotion des lieux qu'il affectionne, et saura, à l'extérieur, vanter les beautés de Chartres, sa ville». Ma parole, on se croirait en Corée du Nord, vous savez le pays où l'admiration est obligatoire.

Page 10. Moins de panneaux publicitaires. Ne vous fiez pas au titre car Bernadette Jouachim en arrive vite à parler d'une de ses plus grandes fiertés. Vous avez deviné : les canisites. Ayant fait le tour de la crotte de chien (pas toujours d'ailleurs), je m'attarderai plutôt sur un scoop grammatical : canipince est du genre masculin. «Les canipinces ...sont très demandés». Je vais donc à la canasite muni de mon canipince. Je crois que je m'ensable. Maître Capelo, à l'aide ! Passons rapidement sur le «pallier à» de Daniel Guéret page 13, faute courante chez le commun des mortels. Est-ce à dire qu'un adjoint peut être un mortel commun ? Quoiqu'il en soit, pallier est un verbe uniquement transitif direct. Notez, les enfants.

Page 18. L'accueil des nouveaux Chartrains... Dans la rubrique «Nous n'avons pas les mêmes valeurs», j'ai particulièrement apprécié l'expression «buffet dînatoire» conte-

nue dans l'interview de Françoise Ferronnière : «...les nouveaux Chartrains sont conviés à se retrouver et à poursuivre leurs discussions avec les différents élus autour d'un buffet dînatoire». Nous, gueux, gens de peu, faisons ripaille, bombance, lippée, gueuleton... Eux, c'est buffet dînatoire. Etonnez-vous après cela qu'on ait du mal à se comprendre.

Page 24. Les aventures de Tédé... Arrive la 6^{ème} bulle et, comme un clin d'œil apparaît la faute d'orthographe traditionnelle : «C'est toi qui me l'a dit». Eh oui, toi c'est la 2^{ème} personne du singulier, Tédé, il faut donc mettre un «s» au verbe avoir «C'est toi qui me l'as dit». Bon, passons au fond de l'histoire : insignifiant comme d'habitude. Par contre, on découvre que Tédé est un vrai poète. Qu'on en juge : «...les boulevards sont devenus piétons, flâneurs et jovioux». Magnifique : des boulevards flâneurs et jovioux... Quelle trouvaille ! Quelle fulgurance... Autre exemple : «Le futur rejoint le passé, avec une médiathèque sur le gâteau». C'est confus mais on subodore que c'est beau. A la lecture, on sent déjà sur notre palais le goût enivrant d'un gâteau parfumé à la médiathèque. Bref, que notre artiste continue à dessiner mais surtout qu'il évite de nous délivrer chaque mois sa prose de courtisan.

Page 30. Promouvoir l'animation des nouveaux boulevards. J'aime flâner sur les grands boulevards malheureusement, à Chartres, y a pas grand chose à voir.

Page 43. Parcourir l'histoire de la ville. «La Ville propose de découvrir les grandes pages de l'Histoire de Chartres le long d'un itinéraire balisé par des clous. Des bornes explicatives et un recueil commenteront la genèse de chacune des neuf stations qui composent ce chemin de mémoire». Pourvu que cet itinéraire ne se transforme pas en chemin de croix. C'est tout pour ce mois-ci.

Votre vil Alain Patelin

PS : Mon salaire souffrant d'hypothermie a été déclaré en état de mort clinique. Une transfusion urgente d'euros est indispensable.

La gazette du théâtre

Isabelle Brochet a été punie : dans les deux pages qui lui sont réservées (pages 26 et 27 du *Votre Ville* de janvier), elle n'apparaît que cinq fois en photo (Françoise Ferronnière pages 18 et 19, Sophie Le Clainche pages 30 et 31 et Michel Teilleux pages 8 et 9 ont droit à six photos !). Voilà ce que c'est de ne pas se faire photographier avec son maire !

Les nombreuses photos sont une opération de communication de l'adjointe à la Culture. Quel est le message à faire passer ? La réponse est vite trouvée : au milieu du texte, un pavé en gros caractères (ce qu'il y a de bien avec la com'), c'est qu'il y a pas besoin de tout lire, comme dans la littérature, l'essentiel est servi sur un plateau, bleu dans ce cas). «Le théâtre prolongera sa démarche d'élargissement».

Quel beau mot «élargissement», je me sens libéré. Mais je me pose une question : quand on programme une représentation de *Dom Juan* dans une salle de 400 places, on veut attirer au plus 400 spectateurs. Il y a quelques années, le *Dom Juan* mis en scène par Jacques Kraemer avait été programmé quinze fois dans la même salle : la cible était de 6.000 personnes. Où est l'élargissement ? Les (rares) pièces de théâtre intéressantes (Marivaux, Diderot) sont aussi jouées une seule fois. *L'été de Benjamin*, la création théâtrale de l'année, a été jouée quatre fois, mais au foyer, pour une jauge de 100 places. Le public élargi, c'est donc 400 personnes maximum (pour le théâtre classique, pour le contemporain, il faut aller ailleurs). Nous voilà

revenu plus de vingt ans en arrière, quand le théâtre municipal était le divertissement de 300 bourgeois chartrains : tous les efforts des deux précédents directeurs pour faire du théâtre de qualité et attirer un nouveau public sont anéantis !

En plus, les spectacles programmés sont des spectacles bon marché : spectacles à effectifs réduits, one-man-show. Plus question de faire venir un spectacle comme le *Hamlet* mis en scène par Philippe Adrien avec une quinzaine d'acteurs, décors et costumes, qui avait été joué plusieurs fois il y a quelques années, c'est beaucoup trop cher. Là, je me pose encore une autre question : comme les subventions ne diminuent pas, que le prix des places augmente, où va l'argent ? La brochure du théâtre nous indique une fausse piste : l'achat de nouveau mobilier pour le foyer. Car le mobilier a été acheté par l'association *Entracte* qui l'a financé par un emprunt (emprunt que les spectateurs remboursent, c'est une des raisons de l'augmentation des tarifs).

En fait, l'argent file en communication. Le nouveau directeur du théâtre n'a pas été choisi pour son projet artistique : il était chargé de communication au théâtre de Cergy-Pontoise. Et une fois installé, il a recruté un chargé de com'. C'est vrai que la tâche est immense : comment faire avaler aux Chartrains que passer de plusieurs milliers à 400 spectateurs est un élargissement ?

Mélusine Enfaillite

Energies Citoyennes 30 rue de Fresnay 28000 Chartres
<http://www.energies-citoyennes28.org>
aiguillon.info@free.fr
Imprimerie : Chartres Repro - ISSN 1625-7707
Directeur de la publication : Jean-François Martin

L'Aiguillon bonnement

- Je m'abonne à L'Aiguillon : 14 € (11 n°/an, frais de port inclus).
- J'adhère à EC pour 8 €.
- Je m'abonne et adhère pour un total de 20 €.
- Je défends la liberté de la presse et soutiens financièrement L'Aiguillon contre la chasse aux sorcières.

(règlement par chèque à l'ordre d'Energies Citoyennes)

Nom/Prénom :
Adresse :
Courriel :@.....



Points de vente

Mainvilliers :
le Jourdan (rue de la République).
Lucé :
le Cosmos (place des Arcades) et le Tabac-Presse du Vieux-Puits.
Chartres : le Khédive (avenue Jehan-de-Beauce), la Civette (place du Cygne), le Fontenoy (rue St-Michel), Aux Trois J (boulevard Charles Péguy), le Balto (place Drouaise), la Maison de la presse (rue Noël Ballay).

Chaque samedi, vente à la criée sur le marché de la place Billard.

Ils ont bossé pour L'Aiguillon 60 :

Géo Reur, Dominique Chéron, Gérard Leray, Dimitri Keltchewsky, Denys Calu, Alain Patelin, Maurice Girard, Bernard Farion, Anne Valin, Mathieu Brétillard, Claude Joly, Philip Lefeuil, Jean-Louis Bource, Fari Bole, Fernando Montecinos, Collectif 28 pour la régularisation des Sans-Papiers, Jean-François Martin, Ivania, Camille, Erik LB, Jean Aïnefourchue, Sisyph, Sylvain et frère, Christophe Recamier, Nathalie Berrier, Mélusine Enfaillite.

FIN DE STATIONNEMENT AUTORISÉ		FIN DE STATIONNEMENT	
DATE	HEURE	DATE	HEURE
0085	C 27/01/06	PIECE 32	8523,25EUR
No HOR	07:26	No C Som Pie T.	Som Pie D.

A PLACER DERRIERE LE PARE-BRISE LISIBLE DE L'EXTERIEUR
Imprimerie Nouvelle - +33 (0)5 63 76 52 48 - France

A PLACER DERRIERE LE PARE-BRISE LISI
Imprimerie Nouvelle - +33 (0)5 63 76 52 48 - France
Patent / Brevet : FR 2627610 - EP 274294 - US 4

Stationner dans le «Chanzième», ça se mérite !

Bulletin financier 2004 : fausses notes

✦ **Histoire : 2/20.** Sur le petit bilan financier de 2004 (distribué récemment à tous les Chartrains), approuvé par le CM en juin 2005, enfin lancé en janvier 2006, on apprend que les impôts ont baissé, que cette municipalité est la seule à tenir la promesse budgétaire... Il y en a qui préféreraient qu'elle tienne d'autres promesses. Mais par rapport à la date, on pourrait croire que la municipalité n'est pas pressée de faire paraître le bulletin financier, à penser qu'il est plein de mauvaises notes ! C'est pourquoi Jean-Pierre n'a pas tous les points, nous lui demandons plus de célérité dans les dates.

✦ **Maths : 8/20.** Pas de chance, les additions et soustractions manquent de pédagogie. Et je ne vois pas pourquoi l'élève Gorges dit que «notre capacité à faire, à réaliser a été renforcée» alors qu'il n'est même pas capable d'expliquer simplement ses opérations. On rembourse des emprunts. Il semble aussi qu'on ne recourt plus à l'emprunt ! La ville se désendetterait !?!? Les taux des impôts baissent, c'est vrai, mais je ne vois pas de quoi en faire un plat ! Sur le terrain non bâti, ils n'ont pas augmenté ni baissé depuis 2000. On fait certes des cadeaux aux proprios sur le terrain bâti, mais on offre des clopinettes aux locataires sur la taxe d'habitation. «Transparence », dit Monsieur Gorges dans son édito. Aussi lisible qu'une feuille de paye !

✦ **Géographie : 2/20.** Non JPG ! On ne compare pas une ville à un pays ! Tu as déjà essayé de comparer la densité de Montréal à celle du Canada ?

✦ **Conduite 6/20 :** C'est bien, 50% d'investissements en plus. Mais qui c'est qui les paye hein, qui ? En tout cas, tout routier vous le dira, les acquisitions de Chartres sont beaucoup moins célèbres que ses travaux. Le complexe cinématographique à la place du plus vieux cinéma de la ville ? Pourquoi pas ! L'élève Gorges ne manque pas d'ambition, mais, pour l'instant, ce n'est qu'une maquette.

✦ **Education civique : 0/20.** Je suis désolé, le 2 est parti faire la fête. Ah, la fête du parfum, ses hortensias entreposés sur la place de la cathédrale pour lesquels on s'est battus. Et la fête de la lumière ? Seulement que c'est une fête qui a du chien !

✦ **Boum de fin de bulletin : 3/20.** Je suis bien content de cette jolie page, mais franchement, qu'a-t-elle à faire dans un bulletin financier ? Je ne suis pas fier, quand j'apprends que le passage du Tour de France à Chartres est un des plus beaux et plus grands événements. Quel dommage ! Je n'y étais pas, en vacances, est-ce que je ne dois plus me considérer comme Chartrain ?

✦ **Moyenne générale : 3,5/20.** Zut, pourvu qu'il ne redouble pas...

Camille, 13 ans

● **Candidat.** Gratiem Vergnes jette l'éponge pour les prochaines échéances électorales. Pour le remplacer, un autre socialiste, expert en dépose de faux plafonds pour centres nautiques : Xavier Roux. Afin de maximiser ses chances, celui-ci aimerait bien adhérer à l'association *Energies Citoyennes*. Mais l'examen d'entrée est sévère. Saura-t-il cracher un noyau de pêche au-delà de six mètres, réussir une série de trente pompes sur le bras gauche en vingt-cinq secondes et réciter d'une seule traite les quarante premières pages de l'édition 1989 du *Petit Robert* ? Sans compter qu'il faut du goût pour porter la cravate.

● **Taupe.** Il y a une taupe au sein de l'équipe Morland qui renseigne notre canard et les «autorités compétentes». Le moment est venu pour cette personne de prendre ses responsabilités en se dévoilant. A moins qu'elle préfère que *L'Aiguillon*...

● **Aveugle.** Samedi 14 janvier, sur la place des Arcades, un Lucéen aperçoit un individu d'une quinzaine d'années qui s'acharne à coups de pieds sur une poubelle publique. La scène est théoriquement filmée par deux caméras de vidéosurveillance municipales. Pourtant, elle n'a déclenché aucune intervention...

● **Guerre des services.** Dans le cadre de ses rondes, un véhicule de la police municipale labourait depuis des mois la pelouse devant l'agence locale de l'OPAC 28. Exaspérés par la dégradation, les agents communaux d'entretien des espaces publics ont posé une borne en béton infranchissable. Depuis, les flics ont réussi à se frayer un nouveau passage dans la verdure, un peu plus loin. Il faudra donc prévoir une autre borne...

● **Délibération d'intérêt personnel.** «Le 11 janvier dernier, le véhicule de Madame Dominique Passavy a subi des dégradations de carrosserie. Le contrat d'assurance de la Ville ne couvre pas ces dommages. Les réparations s'élevaient à 1.102,57 euros selon un devis établi par Auto 21. Il est demandé au Conseil Municipal de prendre en charge la totalité de ces frais». Ils (la bande à Morland) n'en piqueront jamais assez !



Les sept mercenaires de JPG

Plusieurs réflexions : primo, confirmation est faite qu'il y a des délinquants dans l'enceinte de la mairie ; deusio, la police municipale et son chef, le propre fils de la directrice de cabinet, sont incompetents dans leur mission de sécurité publique ; tertio, il va falloir installer davantage de caméras de vidéosurveillance ; quarto, le contrat d'assurance de la Ville ne sert qu'à payer des primes, pas à rembourser les préjudices. A quoi sert Jean-Claude Maini, adjoint plein d'«assurance», grâce auquel les Lucéens vont payer deux fois ?

● **Préjudice.** A la mi-janvier, une personne indécise a volé une dizaine d'exemplaires de *L'Aiguillon* 59 au Tabac-Presse du Vieux-Puits. Bien que flattés par cette marque originale d'intérêt pour notre canard, nous allons demander, comme Dominique

Passavy, le remboursement de notre préjudice par le biais d'une délibération du CM de Lucé.

● **Saro sur le baudet.** L'île de Madagascar est la seconde patrie de Jacques Morland, où il aime se ressourcer quand tout va mal, comme en ce moment. De fait, il a entrepris d'y passer le mois de mars, à subir une cure de «saro» sur le conseil de son médecin municipal. Cette huile essentielle, extraite d'un buisson aromatique (dont le nom scientifique est «cinnamosma fragrans») qui ne pousse nulle part ailleurs dans le monde que dans l'ouest de la Grande île, est un tonique et un antiseptique puissant. Les Malgaches l'appellent «la plante qui combat le mal». A quand un charter du bonheur à destination de cet endroit miraculeux pour une désintoxication générale de la Morlandie ?

En 2008, pour les élections municipales, j'apporterai mon soutien à celui ou à celle qui saura restaurer la crédibilité de la ville de Lucé. Depuis trop longtemps maintenant, la troisième ville du département n'est pas administrée de manière digne et honnête. Où est donc passé l'héritage d'Edmond Desouches ? En 2008, il faudra rassembler, redonner un sens à la démocratie participative. Certes, elle est une formule un peu abstraite, qui signifie simplement que chaque Lucéen aura davantage la possibilité de s'exprimer, d'être écouté et entendu. Pour autant, tout ne sera pas possible et il ne suffira pas de demander pour obtenir.

Etre élu, c'est se mettre au service des concitoyens, de tous, respecter un contrat pendant un temps donné, un mandat. Ce n'est pas seulement faire plaisir aux petits copains et à la famille. C'est se mettre au service de tous, de l'intérêt général, en définissant des priorités qui concernent le plus d'habitants possible. Le plus important, c'est la vie quotidienne, l'emploi, les équipements pour la famille, le mieux-être des jeunes et des moins jeunes, des sportifs, de ceux et celles qui ont des loisirs, de tous ceux et celles qui veulent que leur environnement soit de qualité.

Evidemment, je n'ai pas l'intention d'être le prochain maire. Je veux juste apporter un soutien actif et aussi efficace que possible à celui ou celle qui respectera les piliers de notre démocratie : les libertés, l'égalité et la fraternité pour la réussite de la cohésion sociale. Cela peut paraître

Mon soutien aux gens honnêtes

idéaliste, c'est simplement humaniste. C'est la feuille de route que j'ai toujours respectée, celle qui guide mon action et continuera à me guider à court, moyen et long terme. J'attends du prochain maire qu'il (elle) soit respectueux (se) de chacun(e), à l'écoute en particulier de toutes les personnes en difficultés.

Vous aurez compris que j'ai été déçu par le maire actuel de la commune, Jacques Morland. J'ai fait partie de son équipe et je m'y suis opposé dès que j'ai compris qu'il n'avait pas respecté sa parole, que ses intérêts personnels prenaient le pas sur l'intérêt des Lucéens. Je l'ai alors combattu sans relâche, avec mes moyens. Je n'ai aucun regret. Il était de mon devoir de dénoncer ses pratiques, son clientélisme... Les faits me donnent raison. Il a déjà été condamné deux fois et tout me porte à croire que ce n'est pas fini.

Je ne veux pas que Lucé, en ce début de troisième millénaire, soit une commune sans maisons de quartiers, sans éducateurs spécialisés, sans équipements sportifs populaires, avec des espaces verts bétonnés, un environnement pollué. Mon soutien ira à un homme ou à une femme honnête, de convictions républicaines, loin de toute politique extrême. Je soutiendrai cet homme ou cette femme qui veut juste servir la ville de Lucé. Cette ville le mérite. J'aime Lucé et mon souhait le plus cher est qu'elle soit enfin dirigée par des gens compétents et honnêtes.

Claude Joly, conseiller municipal et membre d'*Energies Citoyennes*



Battre la droite, pourquoi, comment et avec qui ?

Le sujet du 1^{er} Café Politique d'EC au bistrot chartrain *L'Escalier*, le 21 janvier, est mobilisateur. La discussion part dans des sens très différents, mais des choses importantes sont dites. Un intervenant souligne qu'il est bon de parler de projets avant de parler de liste. Un autre propose d'être utopique, de créer une bibliothèque et une piscine par quartier (!). Une autre utopie, le logement pour les jeunes. Ceci dit, il y a une urgence : rétablir la démocratie et, pour ce, accepter et encourager des contre-pouvoirs. Face à la puissance des médias, opposer la force des militants. Le débat porte aussi sur les liens entre le national et le local, sur le rôle de l'Etat qui devrait mieux répartir les taxes entre communes riches et communes pauvres. Ce soir-là, ce ne sont pas seulement des Chartrains qui sont présents, mais des gens de l'agglomération toute entière ! On assiste à un réveil militant, souhaitons qu'il perdure.



● **Rebelle.** Dans *Votre Ville* (n°46, page 38), Marie-Thérèse Loison, directrice générale des services, défend ses fonctionnaires municipaux chartrains : «On fait beaucoup de procès au monde de la fonction publique : ils sont pour la plupart dépassés...». Gorges, qui s'en sert d'ordinaire comme boucs émissaires pour expliquer les malheurs de la France, n'a pas du tout apprécié...

● **Purge.** JPG ne décolère pas contre les huit conseillers municipaux de l'opposition UMPiste mainvilloise qui ont signé le 12 janvier dernier un communiqué de presse réclamant «la nécessité de poursuivre les travaux de mise en sécurité engagés sur la piscine des Vauroux». Un crime de lèse-majesté et une sacrée épine plantée dans le flanc occidental du tyran. Ainsi, Gorges a refusé qu'Anthony Blanc, le chef de file des renégats, fasse partie de la délégation d'élus mainvillois venus le rencontrer le 16 janvier pour plaider la cause des Vauroux.

● **Soutien.** *L'Aiguillon* n'a qu'une parole. Comme Olivier Marleix nous a payé sa dette (nous lui avons fait crédit de deux numéros de notre canard), nous le soutiendrons donc dans son projet d'être élu conseiller général du canton d'Anet lors du prochain renouvellement de 2008. Et puis, avoir dans sa poche le conseiller du ministre des collectivités territoriales Brice Hortefeux, lui-même principal lieutenant de Sarkozy, ça peut toujours servir... Vous êtes choqué ? Mais non, c'est pour rire !...

● **Souscription.** Georges Lemoine a mis en vente sa somptueuse maison bourgeoise de la rue Henri IV à Chartres. L'annonce est ainsi formulée : «Maison de caractère du XVIII^{ème} siècle au cœur de ville, à proximité de la cathédrale, à sept minutes de la gare, à une heure de Paris. Superficie de 350 m² sur deux étages. Pour une famille et une activité professionnelle libérale. Entièrement refaite : toiture, fenêtres, ravalement, aménagements intérieurs. Petit jardin et cour intérieure et garage. Belles prestations et rare sur le secteur». *Energies Citoyennes* et *L'Aiguillon* en quête d'une implantation en centre ville rêvent d'investir ce lieu de mémoire. Aussi ont-ils décidé de lancer une grande souscription. Gens modestes s'abstenir...

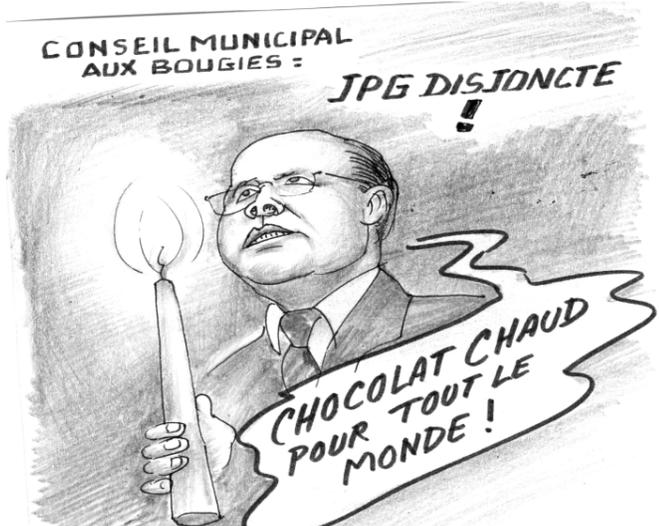
● **République des copains.** C'est l'une des raisons fondamentales du discrédit de la politique : vous avez plus de chance de devenir membre du gouvernement si vous êtes copain avec les puissants que si vous êtes réellement compétent. Ainsi, Georges Lemoine adore raconter comment François Mitterrand lui a proposé le poste de secrétaire d'Etat à l'Energie en mai 1981. «Vous ne devez rien y connaître mais savez-vous au moins la différence entre un poêle à mazout et un radiateur ?» Evidemment, notre grand homme à nous a répondu que oui... Et vous savez pourquoi François Hewart est devenu secrétaire d'Etat au Commerce extérieur en 1999 ? Parce qu'il avait étudié l'anglais à la Sorbonne... C'est à lui qu'on a filé la mission de défendre les intérêts de la France dans le dossier de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Ça l'a tellement dégoûté qu'il a fini par dire «non» au Traité constitutionnel européen, chef d'œuvre de libéralisme.

● **Goinfrerie.** 20.000 euros dépensés par le Conseil Général avec nos impôts pour la traditionnelle cérémonie des vœux aux «huiles euréliennes». En cette période marquée par les pertes d'emploi à répétition, l'obligation des personnes démunies de recourir aux associations caritatives pour survivre, comment ne pas s'émouvoir devant la débauche de nos gouvernants. Un seul cri du cœur : lamentable !

● **Ondes négatives.** En politique, le hasard n'existe pas. Rémi Martial, conseiller municipal gorgien, se rend fin 2005 au Québec pour effectuer un «stage politique» (dixit *Votre Ville*) dans le cabinet d'une ministre membre du parti libéral et bing, le 23 janvier 2006, ce dernier perd les élections fédérales après douze ans de pouvoir...

● **Arnaque légale.** C'est l'histoire d'un quidam qui a subi une légère intervention chirurgicale à la clinique du Bon Secours à Chartres, admis la veille à 10 heures du matin, sorti le lendemain à 9 heures. Obligé de payer le forfait hospitalier pour deux jours, soit 28 euros, alors que son hospitalisation n'a duré que vingt-trois heures, il s'insurge contre le système qui permet aux cliniques de saigner la Sécu en toute légalité. Courrier à de Villepin qui répond qu'il a transmis la plainte au ministre de la Santé Xavier Bertrand. Depuis le 21 octobre 2005, aucune nouvelle.

● **Pas de jus.** Quel dommage ! Le Conseil Municipal de la ville de la lumière du 26 janvier est reporté d'une semaine en raison d'une panne d'électricité, contrariant sa démonstration d'autosatisfaction. Sa Lumière 1er ne peut même plus invoquer les forces marxisto-fonctionnaires d'EDF pour expliquer ce sabotage. Le même jour, *Le Nouvel Obs* constate que JPG est à plat, à cause du rejet de son amendement sur la loi SRU (lire page 4).



Pour l'honneur de la République

La loi de Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) - adoptée en 2001 quand la gauche était au pouvoir - a beaucoup fait parler d'elle le 24 janvier dans les médias nationaux. En cause, son article 55 qui stipule que les communes de plus de 3.500 habitants doivent disposer d'un quota de 20% de logements sociaux dans leur parc de résidences principales.

Ce jour donc, a été discuté à l'Assemblée Nationale un amendement du député Gorges proposant qu'à l'avenir, on apprécie le seuil des 20% sur l'espace de la communauté d'agglomération et non plus sur celui de la commune. L'argument du tyran chartrain est de dire (en boucle sur *France Info*) : «A Chartres, il y en a 36 %, il y a des communes qui en ont 3 % (*Champhol, ndlr*) et s'il fallait qu'on les amène à 20 %, on serait obligé de multiplier la population par deux et la géographie de ces communes ne le permet pas».

Il est malin notre JPG, il s'est bien gardé de préciser que Lucé en avait 60%, et que son objectif est de réduire sensiblement le logement social dans la cité, de le remplacer par des logements intermédiaires pour cadres moyens et supérieurs. Bref, de bouleverser la sociologie électorale du pays chartrain afin d'enraciner son pouvoir politique.

Le sang de l'Abbé Pierre, 93 ans, n'a fait qu'un tour. Il s'est pointé au Palais-Bourbon avec une horde de journalistes dans son sillage. Aussitôt, les «amis» de JPG, gouvernement en tête, ont senti le danger. Surtout quand le vieil homme a déclaré que l'amendement gorgien portait atteinte à l'honneur de la République, que la mission première des représentants du peuple est de porter assistance à ceux qui souffrent. Et, sans mégoter, ont jeté à la poubelle la copie du mauvais élève...

G.L

A l'UDF, François Bayrou et Gilles de Robien se déchirent



LE COUPLE BAYROU/DE ROBIEN : DES RAPPORTS DIFFICILES

Lettre ouverte à l'Abbé Pierre

Merci, Monsieur ! Merci d'avoir provoqué le rappel des grands principes de la dignité humaine. Merci d'avoir fait s'exprimer ceux qui n'ont rien, ceux qui souffrent, ceux qui restent les «laissés pour compte» d'une société libérale qui n'a pour valeur que l'argent. Merci enfin de le rappeler aux politiciens sans scrupule : toute restriction à l'obligation faite par la loi de construire 20% de logements sociaux dans les villes de plus de 3.500 habitants «serait une indication d'une volonté moins forte dans le combat contre le mal-logement» ; car il en va de l'honneur de la France !

Au moment même où le pape Benoît XVI publie une encyclique sur le thème de l'Amour et du respect que doit la société à toute personne humaine, certains de ces politiciens voudraient s'affranchir de l'obligation qui leur est faite de construire des logements sociaux. Le député-maire de Chartres a été à l'origine de cet amendement scélérat qui veut réduire l'obligation des villes... et, bien sûr, celle de notre ville de Chartres. Tout son plan de restructuration de l'habitat est basé sur la vente des logements sociaux et la construction de logements en accession à la propriété : un piège pour ceux qui n'auront pas les moyens d'assurer par eux-mêmes l'entretien de leur logement ; une déportation organisée des plus démunis vers les localités périphériques.

Non ! Il n'est plus possible de laisser faire ! Comme la plupart des Chartrains, je suis attaché aux valeurs de solidarité et de partage. Avec eux, je m'élève contre la politique de discrimination sournoise et de ségrégation conduite méthodiquement par le maire de Chartres et sa majorité. Oui, Merci, Monsieur, pour vos paroles !

Bernard Farion,
vice-président du Conseil Régional du Centre

L'Offre Publique d'Achat (OPA) «hostile» de Mittal Steel sur Arcelor inspire aussi notre député-maire. Alors que les Européens expriment leur inquiétude de voir une grande entreprise stratégique échapper à leur contrôle, JPG, dans *Le Figaro* du 1er février, parle de «xénophobie économique» contre le géant indien de l'acier... Dans la même veine, peut-être va-t-il conseiller aux 550 ex-salariés de l'usine drouaise LG. Philips Displays de se délocaliser en Chine ?



LUISANT : UN MAIRE SANS VALOR

Raymond Poirier, sénateur-maire de Luisant, qui a administré sa commune pendant près de quarante ans, n'a jamais voulu qu'une chose : faire de Luisant le «Neuilly de Chartres». Il a pleinement réussi. Luisant est la commune bourgeoise, huppée - et à ce titre enviable - de l'agglomération. Comme on ne prête qu'aux riches, on prête surtout à la Sérénissime Luisant, cité à taille humaine, où l'on vit pépère avec des problèmes de riches : les crottes de chiens, les sens interdits et les menues chamailleries de voisinage. Autant dire qu'on y roupille royalement au Conseil Municipal, loin des problèmes sociaux des populaires voisines de Lucé et de Mainvilliers. A l'ombre de la cathédrale, les réfugiés de Luisant roulent carrosse climatisé et comptent leurs sous pour passer le temps.

Quand il a été temps de passer la main, Raymond Poirier a désigné son «poulain», le brave adjoint aux sports, le benoît Wilson Valor. Le nom sonnait bien, mi-britannique mi-conquérant espagnol. Mais, finalement, comme Benoît 22 v'la les flics, le pape actuel de Luisant ne cesse de décevoir son père spirituel. Raymond la science rêverait-il aujourd'hui de l'étouffer de ses propres mains ? Les deux hommes sont en froid et s'il ne le désavoue pas en

public, l'ancien maire ne trouverait pas son successeur à la hauteur.

Que lui reproche-t-il ? Que la population luisantaise se rassure : rien de bien grave. Sa gestion : aux pommes. Ses projets : un rien mégalo mais les caisses sont pleines. Son bilan : positif comme le taux d'alcoolémie d'un chanoine le jour de l'An. Mais alors, me direz-vous, pourquoi tant de ressentiment ? Oh, juste que le fils spirituel croit avoir inventé l'eau tiède et savoir voler de ses propres ailes sans le secours du père.

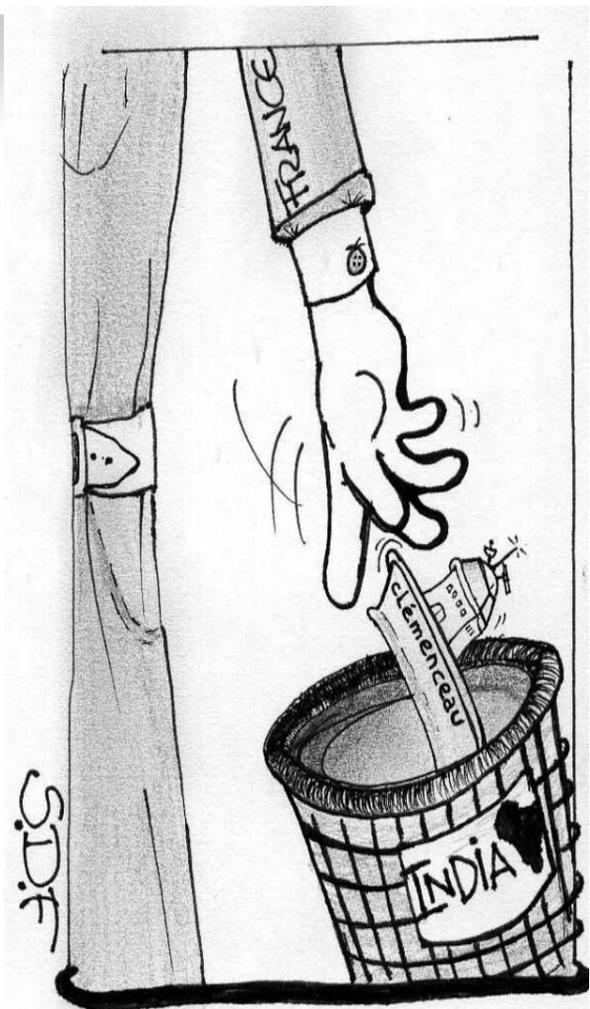
Sous son allure bonhomme, Wilson Valor a le charme d'un représentant de commerce. Econome, un rien Picsou, il a longtemps refusé une voiture de fonction d'occase qu'il n'utilise pour ainsi dire jamais. Pour lui, un sou est un sou et il ne gaspille certes pas le bien communal. S'il n'était têtue comme un basque, autoritaire comme un roitelet et aussi ouvert qu'une huître par grand froid, l'homme serait charmant. Mais voilà, son sale caractère et ses colères sont légendaires, ses crises d'autorité répétitives et il gouverne seul avec comme seule justification sa Suffisance. Balladurien, divers droite comme son voisin lucéen, il porte une chevalière à la sicilienne et retrouve l'Espa-

gne, la terre de Don Quichotte et de Sancho Panza auquel il ressemble comme deux gouttes d'agua, aux moindres vacances.

Wilson Valor se fâche facilement. Il ne jure que par Jean-Pierre Gorges ou presque. Il rêve d'un destin intercommunal, voire cantonal. En 1998, il s'était ramassé contre l'insipide Cornu pour le poste de conseiller général et rêve de revanche. Il risque de briser sa lance contre les moulins à vent d'une ambition surdimensionnée. Ses croquenots plantés sur son tas d'or comme le coq sur le tas de fumier, il clai-ronne que l'Etat luisantais c'est lui : pourvu qu'on ne lui raccourcisse pas le kiki comme Louis !

Ah Raymond, tu sais, c'est vrai, Wilson c'est pas si reluisant mais y'a pire. Il pourrait être aussi malhonnête qu'un élu lucéen, aussi sournois qu'un édile chartrain. Valor, c'est pas du 18 carats, juste du plaqué mais ça fait illusion. Et pour administrer ta commune huppée, il n'en faut pas plus. Ça luit discret et de bon aloi. Tu peux te rendre dormir tranquille et roupiller à l'unisson de tes concitoyens...

Jean Aiunefourchue,
dit «le Petit Epicier»



Vendredi 13 à Mainvilliers

Ce soir-là, autour de la salle des fêtes, il est très difficile de trouver une place de parking. A l'intérieur, c'est la foule des grands jours ! La piscine est un sujet qui fâche, j'ai même enten-

du : «Pour leur piscine, les nageurs sont prêts à se mouiller!». Jean-Jacques Chatel, maire de Mainvilliers, anime le débat et fait un bref historique des événements, Nicolas André, adjoint au maire de Lèves, met le doigt sur les pertes de temps dans les transports pour les jeunes lucéens ou mainvillois qui voudront se rendre au complexe aquatique de Chartres, de l'autre côté de l'agglo. Il rappelle au passage les difficultés de circulation pour traverser Chartres par le centre et aussi pour contourner par la rocade souvent saturée aux heures de pointe. Françoise Vallet, élue chartraine, insiste sur ce service public de proximité qui approche les 200.000 entrées par an, qui permet le passage de l'épreuve de natation au bac, qui offre un loisir accessible aux enfants qui ne partent pas en vacances ; un équipement qui est doté d'un parking gratuit. Laurent Rabaté, autre élu chartrain, demande un vrai diagnostic et propose plusieurs solutions aux problèmes posés selon un «facteur 10» :

- pour 40.000 €, on dépose le faux plafond et l'activité de la piscine peut redémarrer.

- pour 400.000 €, on refait la toiture et la piscine est utilisable pour plusieurs années.

- pour 4.000.000 €, on réalise une rénovation totale de la piscine.

Comparé aux 40.000.000 € que coûterait le complexe aquatique de Chartres, on comprend mieux pourquoi le président de Chartres Métropole veut réaliser des économies ! A ce prix-là, et lorsqu'on regarde de près la très séduisante plaquette de présentation du complexe aquatique, on se dit que Chartres, après avoir été baptisée capitale de la lumière et du parfum, pourrait prétendre aussi à devenir capitale de l'eau. La fermeture de la piscine des Vauroux, c'est la confirmation d'une politique, celle de l'UMP qui, systématiquement, cherche les «économies d'échelle» (un grand complexe aquatique serait moins coûteux en gestion que trois piscines indépendantes) et sacrifie les équipements publics sous prétexte de rentabilité.

VAUROUX : la résistance s'organise !



La véritable raison de cette fermeture, c'est que Jean-Pierre Gorges a besoin de toutes les contributions de l'agglo pour financer son complexe aquatique mégalo. Pour la forme, cette soirée du «Collectif contre la fermeture» avait un petit air de lancement de campagne du PS pour les échéances 2007-2008...

Denys Calu

Lettre d'un «manipulé»

Mesdames, Messieurs, une fois de plus vous avez osé dire que j'étais «manipulé» parce que j'avais signé une pétition. Mais qui êtes-vous ? D'où venez-vous pour me parler ainsi ? Le Robert m'apprend que «manipuler» signifie : «Mettre en œuvre avec la main...», ce qui est vrai pour signer une pétition, mais ce dictionnaire ajoute : «pour effectuer une opération scientifique ou technologique». Perdu ! Mauvaise pioche. A «manipulation», je découvre le sens «figuré et péjoratif», celui que vous donnez : il est écrit «voir Tripotage». Sens figuré : «se livrer à des opérations et combinaisons peu avouables, malhonnêtes».

Voilà bien le fond de votre pensée, avec en prime l'idée que mon intelligence réduite fait de moi une victime facile ! Personne n'a le droit de supposer que je suis coupable d'actions «peu avouables, malhonnêtes». C'est une insulte, de la diffamation. Quant à l'intelligence, depuis quand serait-elle l'exclusivité de la droite ? Depuis quand être élu(e) de droite donnerait-il la science infuse, y compris en matière de corrosion et de résistance des métaux ? Car il s'agit bien de ça. Seul un manipulé peut imaginer qu'il est trop long, voire impossible de déposer un faux-plafond et de demander à un expert son diagnostic. Car il s'agit d'abord de ça dans la démarche des signataires. Seul un manipulé à l'esprit assez tordu peut imaginer que l'occasion est trop belle pour les élu(e)s de droite de régler des comptes avec l'opposition. En attendant des centaines d'élèves se passeront de l'apprentissage de la natation et s'ils tombent à l'eau ils n'auront qu'à se débrouiller tout seuls. En attendant je ne peux plus aller à la piscine des Vauroux. Bientôt je ne pourrai plus aller à celle de Beaulieu, parc aquatique oblige. Mesdames, messieurs les élu(e)s de droite, je vous parie que la société privée qui gèrera ce centre nautique sera de la famille de Q-Park !

Une question, une proposition. Comme je ne peux pas imaginer qu'un(e) élu(e) de droite soit manipulé(e), je souhaiterais savoir combien chacun(e) a passé de temps pour lire et analyser le dossier de la piscine des Vauroux afin que le président de Chartres Métropole, que l'on n'imagine pas manipulateur, puisse arrêter sa position après avoir pris l'avis de ses colistiers. Une réponse me permettrait sans doute d'être moins niais. Révons. Puisqu'en fait, ce qui nous oppose c'est une conception différente de la politique (normal en démocratie), je vous propose de débattre en public de nos différences. Pas de manipulation, en direct. Pour y avoir été, je sais qu'un élu prend beaucoup de son temps pour remplir son mandat. Moi je suis moins occupé, alors je vous laisse le choix de la date et du lieu. Au plaisir de vous lire, respectueusement.

André Bonjour,

lettre envoyée aux élus de droite
du Conseil Communautaire de Chartres

De ce jour et de ce lieu

La très grande mobilisation populaire pour la défense du site et de la piscine des Vauroux qui a réuni, vendredi 13 janvier 2006, à Mainvilliers, près de 600 personnes, ne nous a pas surpris. Elle est le signe que «de ce jour et de ce lieu datera, très certainement, dans l'histoire de notre agglomération, une époque nouvelle» !

Un symbole de notre histoire et de notre géographie locale.

Il n'y a pas de hasard si la piscine des Vauroux cristallise autour d'elle et mobilise l'intérêt du plus grand nombre, par delà les clivages politiques. D'abord, parce qu'elle fut, en son temps - cela remonte aux années 70 - un premier exemple réussi de coopération intercommunale et la préfiguration des compétences qui, plus tard, allaient être dévolues aux communautés d'agglomération naissantes. Il se trouve, également, que c'est sans doute l'un des seuls équipements (sportif, en l'occurrence), ouvert à tous et qui matérialise Chartres Métropole qui n'est pas situé à Chartres-centre ! C'est donc à double titre que ce combat est emblématique de notre histoire et de notre géographie locale et qu'il dépasse, largement, la simple défense d'intérêts intercommunaux, fussent-ils propres à Mainvilliers, au premier chef, Lucé et à l'ensemble des quartiers des communes circumvoisines qui fréquentent (plus naturellement que la piscine de Chartres) celle des Vauroux !

Un révélateur des mentalités. A notre avis, cette mobilisation populaire «de 7 à 77 ans» témoigne du stade particulièrement avancé de l'évolution des mentalités à l'égard de l'échelon communautaire et d'une appropriation grandissante, par ses habitants, de ses équipements collectifs. Pour la première fois, nous n'avons pas vu de Champholois, de Chartrains, de Coudrions, de Lévois, de Lucéens, de Luisantais et de Mainvillois mais des habitants de toute l'agglomération, unis par la même perception d'une identité commune et de leur appartenance à un même bassin de vie ! C'est une révolution considérable dans l'histoire des mentalités et à l'échelle des communes auxquelles, on le sait, les Français restent très attachés ! Il aura fallu près de vingt-cinq ans, soit près d'une génération, pour y parvenir. Révélateur, également, de la mentalité du Maire de Chartres et de la véritable «collision d'intérêts» dans laquelle il se confond : alors qu'il devrait présider à notre Communauté dans l'harmonie, la justice, le dialogue, bref, la concertation, il conçoit sa fonction à la tête de l'Agglomération comme un prolongement de celle du Maire de Chartres qu'il est, par ailleurs, dans le seul but de servir uniquement les intérêts de la ville centre, n'hésitant pas, tour à tour, à brandir l'arme de la fermeture, à vouloir «refiler le bébé et l'eau du bain» de la piscine aux communes «mères», prêt à couper le robinet des subsides nécessaires à engager les travaux.

Une véritable inquiétude : la «fracture urbaine». De la même façon que le parking «Cœur-de-Ville» va agir comme une véritable «ligne Maginot», coupant au lieu de relier entre eux les différents quartiers de Chartres et Chartres à ses voisines, de la même façon que la Bibliothèque de La Madeleine est mise en danger par la future Médiathèque, la suppression des piscines de Beaulieu et des Vauroux - qui concourent au lien social et s'équilibrent sur le territoire - contribuerait

à accroître la déshumanisation dans les quartiers et les communes alentours et ferait, n'en doutez pas, le lit des futures fractures urbaines ! A se demander si le Maire de Chartres a vécu, sur la même planète que nous, les événements récents qui ont agité notre pays et en a tiré les conclusions qui s'imposent.

Pour autant, un nouveau complexe aquatique aurait, toutefois, sa raison d'être - placé là où il est envisagé, c'est-à-dire derrière le stade Jean-Gallet - et sa cohérence. Beaucoup appellent de leurs vœux, dans notre agglomération, un grand pôle sportif et, à coup sûr, il le compléterait. Le moindre des intérêts, par ailleurs, serait de conserver aux terrains de l'ex-Base Aérienne 122 une vocation de service public afin d'éviter qu'ils ne soient dépecés et livrés au privé. Le concevoir dans le cadre d'un poumon vert qui manque à notre périphérie Nord et profiter des facilités d'accès offertes par l'hippodrome et Chartrexplo n'est pas non plus sans intérêt. Mais, pour cela, il n'est pas besoin de mettre au rancart les piscines de Beaulieu et des Vauroux qui deviendraient complémentaires, par leur implantation géographique et leur utilisation respective (notamment par les scolaires), à la construction d'un nouveau bassin.



Un combat d'avenir. Indépendamment des prochains développements, notre mobilisation citoyenne devra déboucher, pour que pareille mésaventure ne se reproduise pas, sur des engagements forts. Dans un premier temps, il faut rappeler que le **Président de l'Agglomération n'a pas été directement élu par les citoyens**, mais par un collège de grands électeurs, phagocyté par les statuts et donc **qu'il n'agit pas comme le mandataire de la volonté générale** ! C'est donc de la seule pression exercée par la volonté populaire que les voies pour obtenir gain de cause devront être trouvées.

Deuxièmement, lorsque le temps des programmes sera venu, il conviendrait que nous déclinions, chacun dans nos villes respectives, un volet de propositions communes, à l'échelle de l'agglomération pour bâtir, comme nous l'entendons, notre futur ! Troisièmement, que nous ne tardions pas à engager une réflexion sur le devenir de la présidence d'agglomération : certains émettent, déjà, judicieusement l'idée d'une «présidence tournante» d'une durée de neuf mois (puisque le mandat court sur six ans et que Chartres Métropole est formée de sept communes), pour que chaque maire puisse prendre en charge, au moins une fois, les rênes de la Communauté, à l'instar de ce qui se passe à l'échelon européen.

D'autres fondent l'espoir que, dans le cadre d'un projet citoyen et d'une dynamique intercommunale, une vraie politique communautaire à la fois juste, équilibrée et respectueuse des intérêts de chacun, voie le jour ... animée par la première génération qui, réellement, se sentira dépositaire de cette nouvelle identité et, pourquoi pas, par une personnalité qui aura émergé et sur laquelle nous nous serons accordés, avant l'heure, pour agir en garant des qualités qui font, aujourd'hui, cruellement défaut à la tête de notre Agglomération !

Mathieu Brétilard,

République et Démocratie d'Eure-et-Loir

⇒ **Sursis.** En dépit du vote favorable à l'exécution capitale de la piscine des Vauroux par les élus de droite de l'agglo, la procédure réglementaire de mise à mort n'est pas terminée. Il faut encore que les conseils municipaux des sept communes associées se prononcent à leur tour dans le même sens, à la majorité qualifiée : soit deux tiers des communes représentant 50% de la population, soit la moitié des communes représentant les deux tiers de la population. Sans compter les éventuels recours gracieux et pour excès de pouvoir devant l'autorité préfectorale et la justice administrative.

⇒ **Solutions.** Pour dédramatiser la situation des Vauroux, Gorges suggère aux communes situées à l'ouest de l'agglo de constituer un nouveau syndicat pour financer le redémarrage de la piscine. C'est totalement inutile : il suffirait d'utiliser l'intercommunalité qu'il envisage de créer pour gérer son fameux centre aquatique (Chartres Métropole associé à des communautés de communes périphériques de l'agglo : Orée de Chartres, Val de l'Eure...) pour gérer **aussi** la piscine des Vauroux.

⇒ **Devis.** Jeudi 26 janvier, à la demande du maire de Mainvilliers, des experts du Centre d'Expertise du Bâtiment et des Travaux Publics d'Orléans ont inspecté le toit de la piscine des Vauroux. Ils ont chiffré à 11.750 euros (HT) la mission qui consisterait à recenser les travaux indispensables à sa réouverture. L'Aiguillon croit savoir que le coût de ces travaux ne serait pas aussi faramineux que celui annoncé par Gorges, donc parfaitement supportable par Chartres Métropole.

«Nous ne sommes pas des enfants de chœur»

J-P Gorges : «...cette Communauté d'Agglomération, ce n'est pas moi qui l'ai créée mais vous savez très bien que la solidarité se fait dans un certain sens, c'est la ville de Chartres qui donne beaucoup. Vous le savez tous pour un retour qui est faible. (...) Vous croyez qu'on peut se faire insulter pendant des années. (...) Nous ne sommes pas des enfants de chœur...» (in procès verbal du Conseil Communautaire de Chartres du 16 juin 2005, page 80).

Le ministre de l'Education nationale vient de décider d'une «interdiction» d'utilisation de la méthode globale et des semi-globales pour imposer aux enseignants la méthode syllabique. Première remarque : En a-t-il le droit ? Je croyais que la loi autorisait les enseignants à choisir leurs méthodes de travail ?

On peut imaginer qu'une telle décision satisfasse certains parents qui ont vu leurs enfants ne pas aimer lire, mieux, ne pas savoir lire correctement. On peut les comprendre : quelqu'un qui aurait enfin LA solution miracle pour la réussite de tous ! Je voudrais seulement dire, à tous ceux qui sauront dépasser cet effet d'annonce absolument ridicule - ou-i, ab-so-lu-me-nt-ri-di-cu-le, (ça fait ça, la syllabation ! Rappelez-vous comment vous avez prononcé le B ?), que le Ministre est, soit incompetent, soit particulièrement malin politiquement pour en arriver à de telles injonctions.

En effet, depuis longtemps, avec les méthodes dites semi-globales, qui sont les seules utilisées en fait, et qui sont déguisées sous des emballages plus ou moins «modernes», les pourcentages de lecteurs sont partagés en trois tiers. Le tiers d'en haut accède à la vraie lecture avec n'importe quelle méthode, la plus mauvaise soit-elle. Le tiers d'en bas, ne sait pas lire. Il peut osciller entre le déchiffrage laborieux ou un peu plus rapide, mais il ne met en place aucune opération mentale pour comprendre ce qu'il lit. Le tiers du milieu bricole entre les deux. Certains parviennent à lire, d'autres arrivent à un déchiffrage vélocité qui fait qu'ils s'en sortent approximativement. Ce ne sont pas de bons lecteurs mais ils parviennent à donner le change et à pouvoir comprendre ce qu'ils font.

Ne faudrait-il pas, avant tout, définir ce que c'est «lire» ? P-A = PA, bravo ! Seulement, si j'ajoute un N ça ne fait plus «pa», mais [pan]. Et si je dis E-N = [EN], ça dépend. Essayez de lire les mots suivants : **pendu/ils mentent/amen/ pentagone**. Je vois toujours la même configuration E-N mais le son a bien changé ! Eh oui, le français n'est pas une langue phonétique exacte !

L'écrit n'est pas de l'oral transcrit. Il a sa configuration propre, sa grammaire. A moins d'écrire en SMS, l'écrit du français est une langue très complexe. Et c'est cette complexité qu'il faut apprendre si on veut savoir lire. Devenir lecteur, c'est être capable d'entrer dans la complexité de l'écrit et comprendre comment il fonctionne pour pouvoir, à son tour, devenir producteur d'écrits. Mais peut-être veut-on, que cette frange de la population (le tiers dont je parlais plus haut) ne sache que déchiffrer ? En effet, ces citoyens, non-lecteurs, sont plus faciles à emberlificoter. Ils ne comprennent pas le complexe, alors on peut leur faire lire des journaux pas chers, où des mots simples leur disent des choses simples et ne les font surtout pas réfléchir. En géné-

ral, ces mêmes citoyens sont certains que ce qu'ils lisent est «vrai» puisque c'est écrit !

C'est en cela que je parlais d'un ministre très malin. Je suis portée à croire cette dernière hypothèse quand je vois qu'un journal de Vendée, issu du Conseil Général, emboîte le pas sur une page entière et convaincant (?) des tas de parents, de la nécessité absolue de revenir à ces chères méthodes phonétiques, de dépenser des sommes énormes (850 millions d'euros !) pour soutenir leurs enfants, en dehors de l'école.

Tout ce débat est éminemment politique et bien éloigné de l'envie réelle d'amener une population à lire. Je pense à ce petit bouquin d'Orwell, *La Ferme des animaux*, où les animaux de la ferme chassent les humains qui les exploitent et peu à peu passent d'une démocratie annoncée à un régime dictatorial. Les cochons apprennent à lire et maintiennent le reste des animaux à un savoir minimum, alors, ils prennent le pouvoir !

Lire est un exercice complexe et ceux qui ne parviennent pas à lire ont pour cela de multiples raisons. L'Inspecteur d'académie le dit fort bien : le milieu social, les problèmes de la famille, la non-motivation. Que faut-il faire ? Poursuivre au collège ce qui n'a pas pu être acquis avant, permettre à chacun d'aller à sa vitesse, soutenir une individualisation des élèves, permettre à chacun d'aller vers le cursus qui lui correspond.

Les enseignants n'ont les enfants qu'à temps partiel, ils ne peuvent pas tout ! Les parents devraient leur faire un peu plus confiance. Et si c'était ce temps hors scolaire qui emmenait les enfants vers un échec de la vraie lecture ? Quand un enseignant travaille dans un sens et que les «soutiens» travaillent dans l'autre, ça pourrait troubler des esprits en tout début d'apprentissage.

Et puis, il faudrait avoir une approche du «lire», infiniment plus complète et plus complexe que celle des méthodes semi-globales utilisées. Il est urgent d'apprendre à comprendre, d'apprendre à penser, par l'écrit, avec l'écrit dans sa complexité, de mettre les apprenants au centre de leurs apprentissages en les y impliquant. Donner des raisons de lire à ceux qui n'en ont pas envie - pour des raisons personnelles et indépendantes de leur volonté. C'est une tâche passionnante pour les enseignants, pour peu qu'on veuille bien politiquement les encourager dans cette voie et soutenir leurs convictions.

Anne Valin, enseignante en retraite, ancienne directrice d'école, militante pédagogique et encore engagée pour qu'une majorité d'apprenants accèdent à l'acte de lecture.

Le retour en grâce du B-A-BA

Humeurs

⊗ **Rien n'a changé.** 16 mars 1980, sur le plateau du journal «A2 Midi», Daniel Balavoine interpelle François Mitterrand en ces termes : «...ce que je peux vous dire, c'est que la jeunesse (...) est profondément désespérée parce qu'elle n'a plus d'appui, elle ne croit plus en la politique française, et je pense qu'elle a bien raison. Il faut dire que le désespoir est mobilisateur, et que lorsqu'il devient mobilisateur, il est dangereux et que cela entraîne le terrorisme, la bande à Baader et des choses comme ça. Les grandes personnes qui dirigent le monde doivent être prévenues que les jeunes vont finir par virer du mauvais côté, parce qu'ils n'auront plus d'autres solutions...»

⊗ **Licenciement éco.** Le Monde du 14 janvier 2005 annonce que la Chambre Sociale de la Cour de Cassation a rendu, deux jours plus tôt, un arrêt qui va permettre aux entreprises d'ordonner des licenciements économiques sans avoir à invoquer des difficultés financières immédiates. Réaction de Jean-Louis Bource, militant Verts 28, conseiller Prud'hommes de 1990 à 2000, dont trois ans comme président du Conseil des Prud'hommes de Mantes-la-Jolie : «Le journaliste n'est apparemment pas très au courant de la jurisprudence sur cette question. En effet, ce n'est pas la 1^{ère} fois que la Cour de Cassation prononce un arrêt en ce sens. Cette jurisprudence est d'ailleurs intégrée dans le Code du Travail à l'article L.321-1 (avec le terme «notamment» qui permet d'englober beaucoup de situations présentes ou à venir). Cette jurisprudence est apparue en 1995 avec l'arrêt n° 93-42.690 du 5 avril 1995, et n'a plus évolué depuis. Cependant, la Cour de Cassation demande aux juges du fond de faire une différence entre licenciement économique par pur souci d'économie (donc sans cause réelle et sérieuse), et licenciement économique pour la sauvegarde de la compétitivité de l'entreprise, qui, si elle est démontrée, est jugée justifiée. Cette notion de sauvegarde de la compétitivité de l'entreprise est donc très restrictive, et l'entreprise qui veut en user est obligée d'apporter des preuves concrètes et objectives d'une menace sur l'avenir de l'entreprise ou du secteur d'activité. En conclusion, rien de nouveau depuis 1995, sauf pour ceux qui en sont victimes».

⊗ **Montebourg et les Wampas, même combat.** En 2002, le socialiste Arnaud Montebourg affirmait : «Le président est un quasi délinquant». Aujourd'hui, le groupe de rock les Wampas vient de sortir un disque intitulé «Chirac en prison». C'est le titre d'une chanson et aussi son refrain. Les paroles assurent : «en 2007, cette fois, j'ai confiance en la justice française !». Vous n'entendez pas ce tube très politiquement incorrect sur les ondes radio et télé, car la censure, l'autocensure ou la peur des procès sont bien une réalité très tendance dans notre beau pays de liberté !

⊗ **SEB, c'est bien !** SEB ferme trois de ses usines en France. Motif, comme les autres, ça coûte moins cher de faire fabriquer en Chine qu'en France. Or, il y a quelques temps, dans *Capital*, sur *M6*, un responsable du groupe SEB qualifiait les produits fabriqués en France de bonne qualité tandis que ceux fabriqués en Chine étaient des produits d'appel de moins bonne qualité. Donc SEB vient de prendre la décision de réduire la fabrication des produits de bonne qualité...

Notre Premier Sinistre...

Oui, mais sûrement pas le dernier !

Voyant que sa nouvelle idée plait au peuple français, Monsieur le Premier Sinistre a décidé d'accélérer la mise en place de son nouveau contrat. Le CPE, Contrat Pour l'Entreprise, pardon, Contrat Première Embauche. Ce monsieur m'a convaincu, je veux devenir chef d'entreprise. Ça devient la bonne planque : de moins en moins de contraintes financières, de moins en moins de charges, de plus en plus de facilité à embaucher. Après les mouchoirs et les rasoirs jetables, voici les salariés jetables. Ils sont pratiques, moins de formalités administratives, plus flexibles, utilisables d'un jour à deux ans, ils sont économiques, ne prennent pas de place, ne se plaignent pas, ils acceptent même les heures supplémentaires non payées, et tout cela sans broncher. Ils seront disponibles à tout moment. Sinon, le CPE, comme le rasoir, s'il ne fonctionne pas bien, je le jette.

Notre Premier Sinistre a tout prévu. Le salarié sera aidé lors de son... licenciement. Qu'il ne s'inquiète pas, tout est prévu : une aide personnalisée au reclassement, après trois refus de nouveau poste, la radiation sera automatique, sortie des chiffres du chômage et peuple télévisuel content. Présidentielle 2007 «in the pocket» ! Monsieur le Premier

Sinistre se défend de vouloir casser le code du travail, de vouloir étendre son dispositif à tous les salariés. Mais, moi, à sa place, j'irais encore plus vite. Parce que le peuple télévisuel accepte décidément tout. En son temps, un petit bonhomme qui ne payait pas de mine, un caporal de l'armée allemande, avait bénéficié du même traitement de faveur : conjoncture économique négative, précarité élevée, explosion de la pauvreté, désintéret total du peuple pour la politique, montée du racisme, etc. Le reste fait partie de l'histoire.

Je suis encore jeune, mes enfants ont un avenir difficile devant eux. Météorologie déplorable, mondialisation, terrorisme. Maintenant, mon Premier Sinistre offre la précarité. Je propose donc un Contrat Nouvelle Embauche pour les députés, les sénateurs, les ministres, les préfets... Une période d'essai de deux ans avec possibilité pour le peuple de les licencier sans préavis et sans indemnité, bien entendu. Je tiens à faire savoir à notre Premier Sinistre qu'il n'a pas convaincu grand monde et que, si j'étais son patron, je lui dirais à l'issue de son bail d'essai : «ministre suivant !». C'est ce que j'appelle le pouvoir du peuple exercé par le peuple.

Erik LB



TONTON MANIAQUE

Le devoir de se taire

Impossible d'échapper à la tontonmania qui a déferlé dans nos médias début janvier 2006. Un véritable tsunami socialiste rétroactif. L'emploi de cette analogie pourrait être jugé comme particulièrement indélicat. D'un autre côté, l'hagiographie laisse un goût amer.

Il faut se rappeler le contexte dans lequel François Mitterrand est arrivé au pouvoir suprême : la candidature Coluche (qui était loin de faire rigoler nos énarques), les diamants de Bokassa, les avions-renifleurs de pétrole de Dassault, les soirées «populaires» au coin du feu (comme si les éboueurs avaient une cheminée !) du mentor de Jean-Pierre Raffarin, Valéry Giscard d'Estaing. Qui se souvient du bide télévisuel que ce dernier avait provoqué en quittant son fauteuil lors de son ultime allocution télévisée ? Qui se souvient des rumeurs persistantes d'arrivée des chars russes si Mitterrand gagnait la présidentielle de 1981 ? Et c'est pourtant dans ce contexte que les Français avaient délibérément choisi de rompre avec la tradition droitiste en élisant un socialiste.

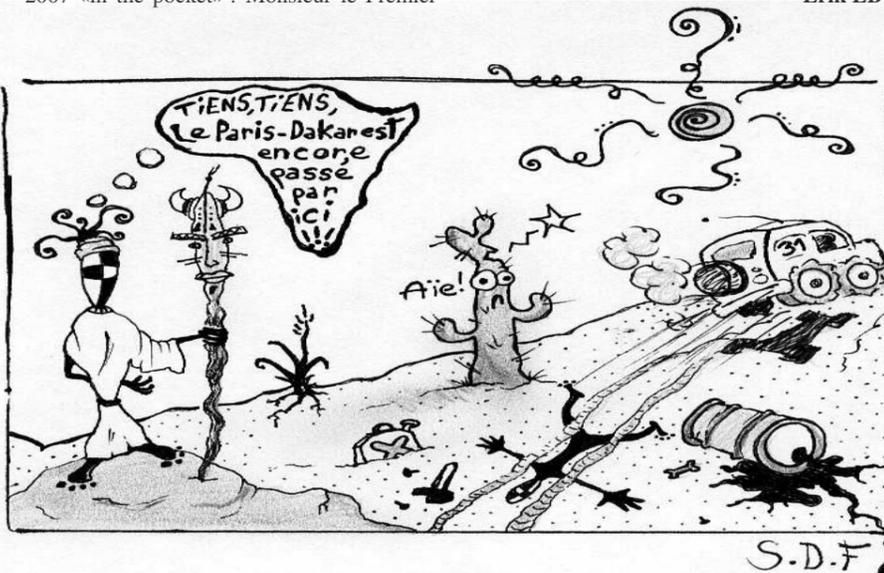
Ce qui devait être apocalyptique ne fut qu'illusion d'optique. Ce qui déclenchait la haine du rouge il y a presque vingt-cinq ans deviendrait donc «apologiaque» aujourd'hui ? Après ce soi-disant

tsunami, faudrait-il maintenant que nous pleurions notre oncle si éloigné ? Le PS doit-il monopoliser le cœur de gauche ? A-t-on donné au temps tout le temps nécessaire à la purge du devoir d'inventaire ? Le socialisme imposerait-il le devoir de se taire désormais ?

Ainsi, avec l'aide des médias, le pouvoir de droite ne tenterait-il pas de discréditer le futur candidat socialiste et de diviser la gauche ? C'est que le socialisme est loin de la représenter toute entière. Finalement, il ne faudrait pas en avoir tant peur que ça puisque le capital a plutôt profité que souffert des années de gouvernements socialistes.

Ou bien s'agirait-il de présenter un adversaire convenable, mais facilement battable, contre le candidat UMP ? En effet, un remake de 2002 plongerait probablement le pays dans le chaos. Mais pis, un candidat de gauche synthétisant les opinions exprimées notamment lors du rejet du Traité constitutionnel européen serait impensable au deuxième tour. Impensable ? Vraiment ? Et si c'était à l'envers : deux candidats de gauche au deuxième tour de la présidentielle ?

Philip Lafeuil



S.D.F.



Élue présidente du Chili

Les grands défis de Michelle Bachelet

Le 15 janvier 2006 est devenu une date historique pour le Chili puisque, pour la première fois dans son histoire, une femme arrive à la présidence de la république. La victoire de Michelle Bachelet, à la tête de la coalition appelée «concertation pour la démocratie» (composée de démocrates chrétiens, socialistes et du parti radical social-démocrate), a causé une explosion de joie. Elle est même la première femme élue à ce poste au suffrage universel en Amérique du Sud.

L'histoire de Michelle Bachelet se confond avec celle de nombreuses femmes et hommes qui ont travaillé dans la résistance contre la dictature de Pinochet. Elle est fille d'un général mort sous la torture pour être resté fidèle à Salvador Allende et avoir refusé de participer au coup d'Etat de septembre 1973. Elle-même et sa mère furent envoyées dans un camp de concentration et torturées. Avec cette nouvelle présidente, le Chili connaîtra le quatrième gouvernement de centre-gauche, depuis la fin de la dictature militaire en 1980. En priorité, il faudra régler le problème des disparus, des torturés et des exilés. Les tortionnaires doivent comparaître devant la justice. Si la société chilienne veut construire une démocratie solide et durable, elle ne peut accepter l'impunité des bourreaux.

Michelle Bachelet va devoir affronter de grands défis, surtout celui du chômage et des inégalités sociales qui se sont aggravées ces dix dernières années. Le système capitaliste néo-libéral dont le Chili est un des meilleurs élèves ne produit que des milliers de travailleurs pauvres, des petits contrats sans aucune protection sociale, des chômeurs, des mal logés... Le Chili se situe malheureusement au quinzième rang des pays les plus inégaux quant à la répartition des richesses (sur 130 pays). 20% des plus riches chiliens perçoivent quinze fois plus que les 20 % des chiliens les plus pauvres ; et parmi ces plus riches, 1% concentre une énorme quantité de richesses. Egalement, la présidente devra résoudre en urgence le problème de l'éducation, de la santé, du logement, des retraites. Il faudra trouver des alternatives pour que la jeunesse puisse participer et s'engager dans ces changements sociaux.

Il ne faut pas croire que Michelle Bachelet va remettre en cause le système capitaliste néo-libéral. La présidente devra choisir entre la continuité de ce système ou le combattre. Il faut s'attaquer au capitalisme, faire passer les besoins sociaux avant les profits - c'est urgent -, imposer une autre distribution des richesses, offrir des emplois et des salaires dignes et définitifs pour les travailleurs, donner la priorité à une éducation et une santé de qualité, jusqu'ici réservées aux gens les plus riches. Un plan d'urgence sociale sera nécessaire et, pour financer tout cela, il faudra taxer les profits capitalistes. Il est inacceptable que les multinationales nord-américaines, japonaises et européennes fassent d'énormes profits sur le dos des travailleurs chiliens à qui aucune de ces richesses n'est redistribuée.

Le peuple chilien attend des réponses et des mesures concrètes et efficaces, il espère que Michelle Bachelet saura être à la hauteur de ses promesses de changement. Il ne fait aucun doute que les forces révolutionnaires chiliennes vont continuer à chercher d'autres chemins et d'autres alternatives en vraie rupture avec le capitalisme et le néo-libéralisme.

Fernando Montecinos

Prisons : «trop, c'est trop !»

Tel est le thème de la campagne pour le Numerus Clausus en prison, lancée à l'initiative de Bernard Bolze, fondateur de l'Observatoire International des Prisons. Cela signifie : une personne incarcérée, une place ! Cette campagne, à l'échelle nationale, qui se déroulera jusqu'en 2007, a pour but de sensibiliser l'opinion publique sur le principe de l'emprisonnement individuel, lequel est d'ailleurs régi par le Code de procédure pénale. Elle devrait aussi permettre, au cours des nombreuses manifestations prévues, d'expliquer à nos concitoyens, sans démagogie et sans manichéisme, quelles sont les conditions de détention en France et peut-être d'aborder la question : Quelle est la finalité sociale de la peine ? Quel est le sens de la peine ?

La campagne a été lancée le 14 janvier dernier à l'hôtel de ville de Lyon en présence de nombreux parlementaires et de représentants d'associations qui, tous sans exception, en dehors des clivages politiques et des sensibilités différentes, se sont retrouvés autour d'une idée simple : la peine privative de liberté ne peut pas être aussi une atteinte continue aux Droits de l'Homme et à la dignité humaine.

Imaginez quatre personnes, 24 heures sur 24 ou presque, dans 9 m² et un simple matelas par terre... Il est vrai que la journée peut être ponctuée par les promenades et quelques activités, parfois du travail quand il y en a, mais quelle promiscuité ! On ne choisit pas ses «colocataires» et l'on est condamné à une absence totale d'intimité qui conduit à aller au WC en public... La Maison d'arrêt de Chartres n'échappe pas à cette situation comme beaucoup de Maisons d'arrêt, beaucoup trop ! Ainsi, l'effectif de la population carcérale était au 1^{er} janvier 2006 de 59.522 (métropole et outre-mer). Neuf établissements pénitentiaires ou quartiers avaient une densité égale ou supérieure à 200%, trente-huit une densité comprise entre 150 et 200%, quatre-vingts entre 100 et

150% (chiffres de l'administration pénitentiaire et P.V. Tournier, ICHT n°122-123 du 16 janvier 2006).

Le recours à un emprisonnement intensif est un remède pire que le mal. Au nom de la sécurité publique, on crée des conditions objectives d'insécurité. En effet, quel peut être le ressenti des personnes, lorsqu'elles sortent, après un tel traitement ? Par ailleurs, on contraint les personnels à travailler dans des conditions dégradantes et sources de tension. Il ne s'agit pas de construire plus de prisons. La prison, de part ses effets désocialisants et pénalisants pour la famille, doit être le recours ultime. Il s'agit d'abord d'utiliser les alternatives à l'incarcération. Ces mesures existent. Il y a actuellement près de 10.000 personnes incarcérées pour des peines de moins d'un an. Il conviendrait donc de recourir aux aménagements de peine qui permettent aux personnes de sortir de prison avec un contrôle socio-judiciaire approprié. C'est d'ailleurs l'esprit de la loi Perben 2.

Mais on demande à la prison de régler, entre autres, les problèmes que la famille, l'école, les services sociaux et la société civile ont été impuissants à régler. Il faudrait être cohérent. Si la prison doit «réparer», on doit lui donner les moyens de s'efforcer de le faire. Il y a aujourd'hui dans les prisons françaises quarante surveillants et un travailleur social pour 100 détenus. Dans certaines maisons d'arrêt surpeuplées, les travailleurs sociaux ont plus de 150 dossiers en charge. Il n'y a aussi que 240 juges d'application des peines pour prendre les décisions qui s'imposent au vue d'aménagements de peine. Alors, comment faire ? Quand on sait que près de 50% de la population carcérale a moins de trente ans, on comprend quels sont les enjeux pour cette population jeune et exclue, même temporairement, ne reste pas marginalisée, désespérée, au détriment d'un minimum de cohésion sociale.

Sisyphé (À suivre)



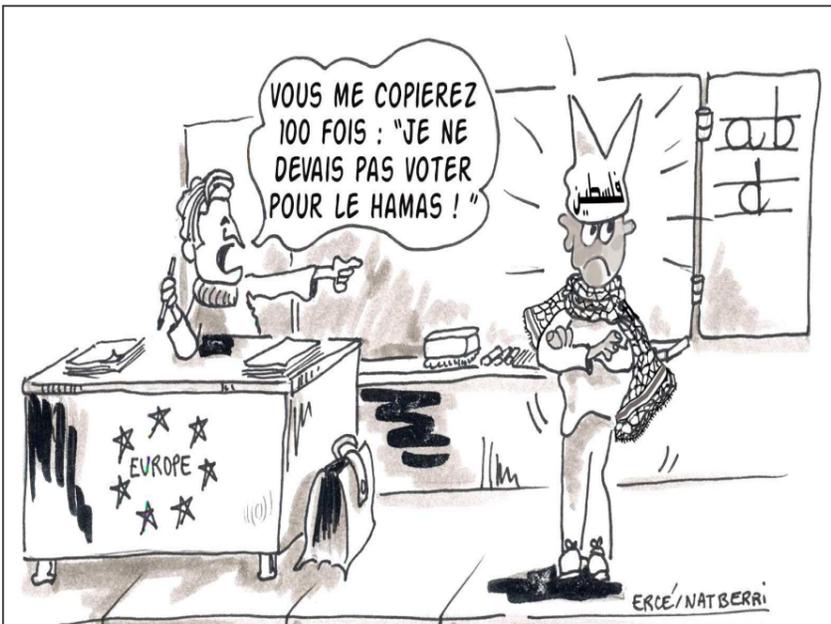
CHIRAC ET SES HOMMES DE PAILLE

Aujourd'hui l'espoir

Vanina, fille de réfugiés chiliens à Chartres, raconte la soirée électro-rale chilienne du 15 janvier :

«Dimanche 15 au soir, j'ai suivi le dépouillement radiophonique du vote par Internet. A cause du décalage horaire, le dimanche a paru sans fin, avec la peur au ventre de voir défiler sur l'écran le nom du «Berlusconi» chilien : Sebastián Piñera. La candidature socialiste de Michelle Bachelet prévoit la poursuite de l'ouverture aux investissements étrangers et la signature de traités de libre-échange. Son programme ne suscite donc pas chez moi une attente de changement euphorique. Si elle a fait campagne sur le thème de la continuité, Michelle Bachelet a cependant promis de réformer en profondeur le système de retraites privées, salué à l'étranger mais considéré comme coûteux et inadapté au Chili. Elle s'est engagée à mettre l'accent sur le «social» (la grande pauvreté frappe 18% de la population) en

améliorant le système éducatif, la santé et les retraites. Dans cette attente, je m'accroche à une émotion bien particulière. Celle de voir en elle une survivante du coup d'Etat de Pinochet et, à travers elle, la mémoire de tout un peuple. Les premières estimations tombent : elle est en tête avec plus de 53% des voix ! Le brouhaha des Chiliens couvre la retransmission du journaliste qui a du mal à cacher sa joie ! Du coup, cette annonce me porte dans un tourbillon émotionnel sans fin. A travers elle, je revis les moments sombres d'un Chili ensanglanté, humilié, où tant de compatriotes sont morts, ou, comme elle, sont sortis de l'enfer de la torture. Je pense à tous ceux qui ne sont plus là. Les larmes de bonheur se confondent avec celles que nous versions pendant les années de dictature, d'exil, de parents arrêtés, disparus. A l'anéantissement succède aujourd'hui l'espoir».



L'EUROPE DONNEUSE DE LEÇONS

Droit des étrangers, droit de tous !

Le Collectif 28 pour la régularisation des Sans-Papiers refuse le projet de loi raciste et xénophobe, que prépare le gouvernement sur l'immigration. La nouvelle réforme du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) conduit à la négation radicale des droits fondamentaux de la personne. Elle prépare la disparition du droit au séjour pour les familles, les conjoints, les enfants, de toutes celles et ceux qui construisent leur vie en France. Elle entérine la quasi disparition de cet outil de «reconnaissance sociale» qu'était la carte de résident. Elle s'attaque au séjour des malades étrangers. Si ce projet est adopté, il ne fera pas bon s'aimer entre Français-e-s et étranger-e-s, vouloir vivre avec sa famille ou avoir des enfants. Pour ceux-là, la multiplication sans fin des conditions rendra l'espoir de la régularisation bien vain.

Le projet s'inscrit délibérément dans une perspective utilitariste. Le gouvernement affiche sa volonté d'aller piller les capacités et talents dans le monde. Ne sera «acceptable» que l'étranger perçu comme rentable pour l'économie française. Quant aux autres, ni leur situation personnelle, ni leur situation familiale ne leur conféreront désormais des droits, au point que les régularisations deviendront quasiment impossibles. Dans ce registre, la suppression du droit à la délivrance d'un titre de séjour, pour les étrangers présents depuis au moins dix ans en France, les condamne à l'irrégularité perpétuelle.

Quant aux étrangers en situation régulière, le droit de vivre en famille devient un exploit : le gouvernement prévoit de durcir encore les conditions du regroupement familial (ressources, logement, avis du maire sur l'intégration de la famille). A lire le nouveau projet gouvernemental sur l'immigration, les étrangers devront, pour espérer obtenir et conserver leur titre de séjour, être cumulativement bien «intégrés», bien vus par le maire de leur commune, en bonne entente avec leur conjoint, appréciés par leur patron, et disposer d'un bon salaire et d'un grand logement dans un quartier chic.

Face à ces dérives, il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de réagir. Car, sous couvert d'une nouvelle réglementation de l'accueil des étrangers en France, ce sont les mécanismes d'un projet de société ultra libéral et non garant des libertés fondamentales que tente d'instaurer ce gouvernement. En pointant du doigt les immigrés et les Sans-Papiers, en déclarant «la chasse» aux bénéficiaires des minima sociaux, le gouvernement tente d'opposer les populations les unes aux autres et de casser tous les mécanismes de la solidarité entre individus.

Nous appelons à nous mobiliser contre ce projet qui, s'il était adopté, ferait des étrangers en France, réguliers ou irréguliers, une population de seconde zone, privée de droits, précarisée et livrée pieds et poings liés à l'arbitraire du patronat, de l'administration et du pouvoir.

Le Collectif 28 pour la régularisation des Sans-Papiers collectif28sanspapiers@yahoo.fr

Écolo, quel boulot !

En vacances de Noël sur la côte bretonne, nous avons été surpris de découvrir des plages envahies par les déchets : bouteilles et sacs plastiques, morceaux de filets de pêche en nylon et même un bidon d'huile de vidange percé. Me reviennent à l'esprit les mêmes images rapportées de l'île de Clipperton par Jean-Louis Etienne. Le lendemain de Noël, le spectacle des poubelles débordantes d'emballages nous rappelle encore le même cauchemar : que faire de tous ces déchets produits par l'homme ?

Comme ce n'est pas la première fois que cette question me traverse l'esprit, j'ai fait la liste des actions qui, modestement, contribuent à réduire le volume de mes poubelles et recycler divers matériaux. Comme tout bon citoyen, je mets les verres et les journaux dans les conteneurs enterrés (merci la ville de Chartres !), je trie les emballages : bouteilles, boîtes de conserves et cartons dans les sacs jaunes. Les piles usagées sont déposées dans les containers spéciaux dans les grandes surfaces ou à la déchetterie. L'hiver, la plupart des cartons et journaux me servent à allumer la cheminée. Dans la cuisine, nous avons une double poubelle ; l'une reçoit uniquement les déchets susceptibles de pourrir : épluchures, marc de café, thé, etc. Ils sont ensuite vidés sur le compost dans le jardin qui, un peu plus tard, ira enrichir les plantations du potager (c'est très efficace). Mais, malgré ces gestes réguliers de l'écolo convaincu, je dois emporter au moins une fois par trimestre des «monstres» à la déchetterie de Champfol. Certains jours, on y fait la queue, en particulier les samedis et dimanches matin de printemps lorsqu'il fait beau. Encore une image révélatrice de notre société de consommation !

En matière de récupération, j'ai fait quelques expériences. J'ai utilisé des lattes de bois de palettes pour réaliser un bardage pour les murs de la cabane de jardin et du garage. C'est beaucoup de temps pour décloquer et mettre en œuvre, mais le résultat n'est pas vilain. J'ai tenté d'utiliser des briques de lait aplaties pour faire des sortes de tuiles sur le toit de la cabane de jardin, mais

cela manquait d'esthétisme. Pour alimenter ma cheminée, je récupère les chutes de bois d'une menuiserie et, comme cette entreprise n'utilise que du bois parfaitement droit et sain, j'ai récupéré des tasseaux assez longs pour réaliser une banquette dans le salon télé. Une autre fois, j'ai réalisé une bibliothèque avec les restes de panneaux mélaminés qui avaient servis à l'emballage d'une machine. Les vêtements usés qui encombrant nos placards sont déposés soit au Secours Catholique, soit dans les bennes de récupération sur le parking de Carrefour.

Cette liste d'expériences est certainement très incomplète et, afin d'enrichir cette réflexion sur le recyclage des déchets au niveau des particuliers, je souhaiterais que le lecteur de L'Aiguillon qui a expérimenté d'autres idées n'hésite pas à écrire au journal, nous donnerons suite.

Denys Calu

C'est temporaire !

Les habitants de Châteaudun ont reçu entre Noël et le jour de l'an une lettre d'information relative à la qualité de l'eau de Saur France, leur délégataire. Cette lettre les informe que le préfet a accordé une dérogation pour distribuer de l'eau ayant une teneur en atrazine inférieure ou égale à 0,40 microgramme par litre (la limite de qualité est fixée à 0,10 par le code de santé publique), que l'eau à 0,40 ne constitue pas un danger potentiel pour la santé et que cette dérogation est transitoire (trois ans, jusqu'à la construction d'une usine de traitement des pesticides). Le courrier précise qu'une analyse faite en novembre 2005 a relevé une valeur de 0,41, une autre en décembre de 0,45 ; qu'en conséquence, la consommation est déconseillée aux femmes enceintes et aux nourrissons. Bonne santé à tous !

Jean-François Martin

grande échelle. L'Europe, par exemple, il commence à se sentir à l'aise au niveau de l'Europe. Quoi que... Qu'est-ce qu'il a fait pour l'Europe au fait (un ange passe) ? Puis c'est pas son grand copain Valéry qui dit qu'il est le plus mal placé pour s'en occuper ?... Si d'Estaing le dit, je ne barguigne pas, je m'écrase, je cherche autre chose.

Je vais du côté du monde, ça le monde, c'est la vraie mesure de Chirac, sa vraie dimension. D'ailleurs la preuve : qui est-ce qui a dit non

Les pièces jaunes

aux Américains ? Et non et non et non, on la fera pas la guerre, grand moment, allez-y tout seuls en Irak, bande de pas humanistes (on n'en veut pas du pétrole, de toute façon on marche au nucléaire, bande de pas modernes !) non... Faut être honnête, sur ce coup, il a plutôt été moins mauvais que d'habitude. De là à faire une statue de la chose, et jeter le bronze par les fenêtres, il y a gouffre qu'on ne franchira pas.

Ah, si, quand même au niveau du monde, on pourrait retenir l'écologie. «La maison brûle et on regarde ailleurs». C'est lui qui l'a dit, comme un grand, à la barbe de tous les grands. Mais pourquoi qu'il regarde ailleurs lui aussi, farouchement, obstinément, alors qu'il dit des choses belles et même un peu vraies ? Pourquoi ?

Pareil encore pour le monde, il a dit qu'il faut aider les pauvres, l'Afrique, effacer la dette, mettre une taxe mondiale sur les billets d'avion. Il a dit. Et vive la paix universelle et donnons-nous la main,

y'en a marre de la sauvagerie, de l'égoïsme, de l'hyper-capitalisme !... Est-ce que ça nous empêche d'être un des premiers fournisseurs d'armes au monde et de tremper dans toutes les combines qui rendent plus pauvres les pauvres, et nettement plus riches les riches ? Le monde et Chirac, une autre fois, pour une autre réincarnation.

Finalement, c'est peut-être dans les petites choses qu'il a été le plus grand ? Je reviens aux mesures nationales, je passe en revue le foisonnement des petites mesures, j'en élimine les trois quarts qui ont échoué salement, je baille sur le quart de semi-succès hypothétiques... Et là tac, tout à coup, l'illumination, je crois tenir mon sujet, le sujet qui va le rendre immortel notre cher président : les pièces jaunes. Super les pièces jaunes, ça marche super bien, tous les ans... Je le tiens mon sujet, j'appelle ma femme pour lui soumettre l'idée, j'appelle toujours ma femme quand j'ai une bonne idée, pour savoir si c'est une bonne idée. Je lui dis.

- Andouille (qu'elle me répond), les pièces jaunes, c'est sa femme ! Alors même si les pièces jaunes c'est pas lui ! Ça m'a fichu un coup. Il n'y avait décidément rien à dire sur Chirac. J'ai abandonné. Ce matin, encore deux fois plus la mort dans l'âme, je téléphone à mon patron. Au minimum, c'est un savon, au pire, la porte. Donc je lui dis, j'ai rien trouvé, piteusement tremblant. Tu sais ce qu'il répond ?

- Ha ha ! On t'a encore bien eu mon pauvre Fari... Terrible ça ! Chaque 31 mars, je me fais avoir avec un sujet gag pour le lendemain. Chaque fois !

Fari Bole

Une alternative percheronne à la grande distribution : L'AMAP des Six Vallées

Une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), se met actuellement en place à Nogent-le-Rotrou. «Son principe repose sur un engagement mutuel entre consommateurs et producteurs fermiers. Ce partenariat est basé sur le pré-achat, par abonnement, d'une partie de la récolte ou de la production. Les adhérents à l'association planifient une consommation de légumes, de viande, ou de produits laitiers. En fonction de cette demande, les agriculteurs cadrent leur production au plus juste. Ils la remettent ensuite aux adhérents sous forme de panier ou de colis, à un rythme hebdomadaire ou mensuel, selon la nature du produit, tout au long de l'année. Il s'agit pour les consommateurs d'un réel engagement, d'une prise de conscience, dont l'enjeu est de promouvoir et de faire vivre une agriculture durable de proximité et la plus écologique possible. Le tout en établissant des

relations équitables entre adhérents et producteurs. Avec le contrat de pré-achat passé entre eux, le gaspillage est largement limité, les risques liés aux intempéries sont partagés et les prix sont transparents. Il ne s'agit pas d'acheter moins cher que sur le marché, mais pas plus cher non plus. En d'autres termes, l'objet est de faire renaître le lien entre les producteurs et les consommateurs que la grande distribution a fait voler en éclat». C'est ce qu'explique Corinne Bliis, présidente de l'association l'AMAP des Six Vallées à Nogent-le-Rotrou. Quand Jean-Luc Cholet aura créé son emploi et qu'il produira des légumes, la société civile d'exploitation agricole (SCEA) de l'écosite rural de l'Hôtel-Morin (dans l'Orne, près de Bellême) souhaite intégrer une AMAP. Les consommateurs de Chartres seraient-ils partant ?

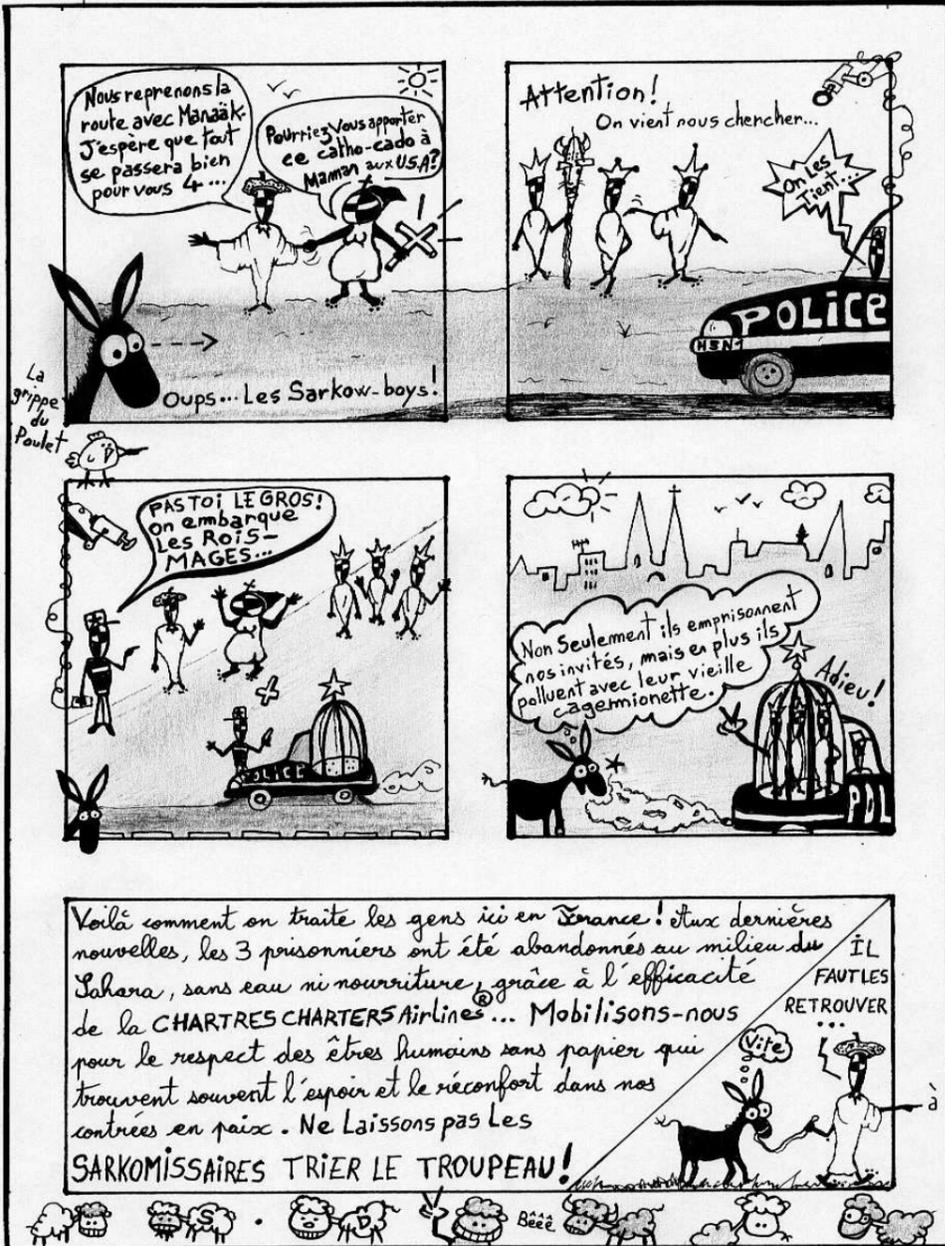
Mauricette Girard

Sous la coupe de cinq centrales d'achat

La grande distribution est née en France dans les années 1950. C'est en 1949 qu'Edouard Leclerc ouvre son premier libre-service à Landerneau, petite bourgade de la Bretagne profonde. Pour la première fois, le client se sert lui-même. Aux Etats-Unis, à la même époque, le commerce s'effectue en libre-service «des produits frais à l'électroménager» dans des sortes de hangars implantés à la périphérie des villes. Les acheteurs ont à leur disposition de grands chariots et de vastes parkings et même des pompes à essence. En 1963, en banlieue parisienne, est inauguré l'hypermarché Carrefour, première véritable «grande surface» qui développe le concept «tout sous le même toit». Pour le meilleur et pour le pire, la grande distribution «à la française» vient de naître. Dans un premier temps, les principes traditionnels du commerce sont respectés : les marchandises sont revendues avec une marge bénéficiaire destinée à couvrir les charges et la rémunération du commerçant. Au fil du temps, les volumes s'accroissent et, avec eux, les exigences des distributeurs à l'égard de leurs fournisseurs, sommés de baisser leurs prix. Elles vont jusqu'à demander une rémunération complémentaire, «la remise de fin d'année» qui représente entre 1 à 2% de l'ensemble des achats des douze mois précédents. Unique au monde, cette taxation est plus connue sous l'appellation de «marges arrières». Un engrenage destructeur se met en marche. Les magasins se regroupent en centrales d'achat pour peser davantage encore sur les négociations avec leurs fournisseurs. Cette taxation, constituée de prestations fictives ou survalorisées, est passée de 10% il y a une décennie à 50% du prix du produit. Les bénéfices ne sont jamais répercutés auprès des consommateurs mais permettent de substantiels dividendes aux actionnaires de ces usines à consommer. Ils servent aussi à financer la corruption du pouvoir politique, pour monnayer la signature des autorisations d'ouverture, le «péage» obligatoire. Dans les années 1970, il était d'un million d'euros ; il est passé à trois millions d'euros en 2003. Dans ce système, les fournisseurs doivent consentir des prix mais aussi payer pour tout : payer un droit d'entrée pour être référencés, offrir à l'ensemble des magasins du réseau des marchandises gratuites lors des premières livraisons, payer pour voir leurs produits exposés à un emplacement privilégié ou en tête de gondole, payer pour financer les campagnes promotionnelles et figurer au catalogue. Les cinq centrales d'achat qui se partagent le marché français ont une lourde responsabilité dans la disparition du commerce de proximité, dans l'écrasement de l'agriculture à taille humaine (et donc dans la désertification de l'espace rural), dans les délocalisations industrielles et les importations massives. (90% du marché alimentaire français sont entre les mains de cinq centrales d'achat : Carrefour en détient 26,2% ; Lucie, la centrale commune à Leclerc et Système U, 23,8% ; Opéra, la centrale commune à Casino, Cora, Franprix, Leader Price, et Monoprix-Prisunic, 15,7% ; Intermarché 14,4% et Auchan 12,9%.

D'après un article du Monde Diplomatique de décembre 2003, par Christian Jacquiau : «Producteurs étraniés, consommateurs abusés, racket dans la grande distribution à la française».

L'âne Maniaak, Salaam et les 4 réfugiés "pas français" ont terminé la visite de la capitale Beauveronne. Salaam a décidé de laisser ses clefs d'appartement à ses 4 amis pour qu'ils se reposent. Son âne et lui songent encore à voyager...



N'oubliez pas: Ceci n'est pas une bande dessinée...